

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne
CANADA... \$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique... \$8.00
UNION POSTALE... \$10.00

Edition hebdomadaire
CANADA... \$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Deux anomalies

Les Chinois et nous

Dans une lettre de Washington au Star, hier, M. Carman écrivait sous le titre: The Great Anomaly — La grande anomalie:

"Sir Robert Borden a été nommé membre de la sous-commission qui traitera de la question des douanes chinoises. Après les retentissantes résolutions Root qui semblaient donner à la Chine la souveraineté, l'intégrité et tous les plus beaux mots du dictionnaire, il est un peu comique de constater que l'on forme une commission pour décider si "ces libres et indépendants" Chinois auront la liberté de déterminer leur propre tarif. Ils veulent l'élever de 5 à 12 1/2%. M. Crerar lui-même ne s'objecterait guère à cela. Cependant, la puissante Chine ne peut le faire à moins qu'un certain nombre de messieurs siègent autour d'un tapis vert à Washington n'y consentent. Et ils sont 400 millions, la plupart mangeurs de riz."

L'anomalie est énorme, en effet, et le petit fait que souligne M. Carman la met bien en relief. L'incident, avec les détails que marque le rédacteur en chef du Star, ouvrirait la porte à de très larges considérations sur l'avenir de l'Asie et les surprises qu'il réserve au monde; car, à l'heure où toutes les races de couleur se réveillent, pour ainsi dire, on ne peut s'imaginer que quatre cents millions d'hommes, même si, pour la plupart, ils se nourrissent de riz, subissent indéfiniment une pareille sujétion.

Mais ce n'est pas le point que nous entendons signaler aujourd'hui. Ce que nous voulons noter, c'est la seconde "anomalie" que met en relief, sans qu'il l'ait cherché, le rédacteur du Star.

Sir Robert Borden, ancien premier ministre canadien, s'occupera là-bas des douanes chinoises. Avec les autres messieurs, d'origines diverses, qui siègeront en même temps que lui autour du tapis vert de la conférence, il décidera si les Chinois auront ou non le droit d'augmenter de 7 1/2% leur tarif. C'est quelque chose; — mais, pour son pays, que fait-il, que peut-il faire?

A quoi sa présence là-bas nous engage-t-elle? De qui reçoit-il ses instructions? Quelles instructions a-t-il reçues? Sur cette question même des douanes chinoises, au nom de qui parle-t-il? Du gouvernement britannique ou du gouvernement canadien? La question n'a pas simplement une portée théorique. L'attitude prise par la sous-commission aura sa répercussion sur le commerce de toutes les nations, nous sommes les voisins de la Chine et nous ne croyons pas que les hommes d'affaires du Canada aient fait le voeu de ne jamais opérer avec les Chinois la moindre transaction commerciale.

Cette question du status de M. Borden, nous l'avons posée au sujet de la réponse de M. Balfour à M. Briand; nous avons dit: Le chef de la délégation dont fait partie M. Borden, parle au nom de l'Empire. Dans quelle mesure les gouvernements actuels et futurs du Canada s'estiment-ils liés par sa parole? Nous répondons, à propos de cet incident des douanes chinoises, le même point d'interrogation: Que fait à Washington M. Borden? Au nom et sur les ordres de qui agit-il? Nous y reviendrons si souvent que l'on finira bien par être obligé de porter la question dans l'arène politique.

C'est l'une de celles sur lesquelles on ne peut permettre que l'ignorance, l'insouciance, l'intérêt de parti ou la tactique réalisant la conspiration du silence.

Omer HEROUX.

Saint Jean Berchmans

Samedi prochain, dans plusieurs de nos paroisses canadiennes, les élèves des écoles de collège et des convents célèbreront le troisième centenaire de la mort de saint Jean Berchmans. Sur l'initiative du cardinal Mercier, archevêque de Malines, le Souverain Pontife invite la jeunesse catholique du monde entier, tout spécialement la jeunesse étudiante, à honorer ce jeune Belge, dont le titre unique à la canonisation fut d'avoir été, toute sa vie, un écolier parfait.

En effet, bien que Berchmans mourût dans la Compagnie de Jésus, c'est l'étudiant, beaucoup plus que le Jésuite, qu'on honore durant ces fêtes.

Cet étudiant a de nombreuses affinités avec l'écolier tel que nous le rencontrons tous les jours parmi nous. Né dans une famille pauvre, l'aîné de plusieurs enfants, Jean Berchmans fréquente d'abord l'école élémentaire de Diest, sa ville natale. A neuf ans, il passe au gymnase, ou collège communal, que dirigeait un prêtre, et commence l'étude du latin. A onze ans, il entre au pensionnat Notre-Dame, ouvert par le recteur de la paroisse en "aveur des enfants vertueux qui aspiraient au sacerdoce. Il y resta trois ans, jusqu'au jour où son père, incapable de payer sa pension, dut le condamner à interrompre ses études. A la maison, la mère était frappée d'une maladie incurable, les autres enfants grandissaient et le père devait pourvoir à leur éducation; il fallait donc que l'aîné se sacrifiât pour les autres. Jean, qui se sentait une vocation sacerdotale et qui avait déjà revêtu la soutane au pensionnat Notre-Dame, s'offrit à travailler pour payer ses dépenses d'écolier. Il s'engagea comme serviteur, d'abord à Diest, chez l'archiprêtre Timmermans, puis, bientôt après, à Malines, chez le chanoine Froymont. Tout en suivant les classes, il devait servir à table et remplir l'office de valet, accompagnant son maître dans ses sorties, lavant la vaisselle, dans la cuisine. Les temps pour ses études, il les trouvait sur ses nuits et ses récréations. Doué d'un esprit vif et intelligent, Berchmans était pas moins le premier de sa classe. Partout, de toutes les sympathies par sa piété et sa douceur, sa rare piété et du mouvement incessant.

Ce n'est pas l'écolier pauvre, nos petits Saumons, ne le reconnaîtront pas. On le trouve encore dans tous de la Mes, parfois même il y est à 8 heures, l'exception. Presque toutes les maisons d'enseignement Renommé ont débuté par un matin, paiements d'écoliers, heures du matin vertueux et bien d'ord Downshire apostolique réus hier soir, le "Musé lui pour leur dis hier soir, le "oir et les maigres à vie. Ce sont là les ont sauvé le Canada

français, c'est là que se sont formés nos hommes les plus méritants, en menant la vie qui sanctifia Jeap Berchmans.

Il n'est pas moins touchant de voir le jeune saint remplir au collège les postes convolés par nos écoliers d'aujourd'hui. Dès l'âge de sept ans il était serviteur de messe. Lorsque, en 1615, les Jésuites viennent ouvrir un collège à Malines, Jean quitte le petit séminaire pour se faire leur élève. Il a seize ans et il est rhétoricien. Des premiers il est admis dans la congrégation de la Sainte-Vierge; dans les séances solennelles on lui réserve les premiers rôles, qu'il remplit toujours à la grande admiration des auditeurs. Selon la mode du temps, on représentait alors des pièces latines, composées par les élèves ou les maîtres, sur quelque mystère de la religion ou quelque fait de l'histoire ecclésiastique. Berchmans prenait au sérieux son rôle de martyr ou de héros de la foi. "Pour lui, dit un biographe, la scène devenait une chaire et son rôle une prédication de vertu."

Entré au noviciat des Jésuites, à Malines, en septembre 1616, Jean Berchmans était envoyé à Rome en octobre 1618, pour y faire ses études de philosophie. Quelques jours après son arrivée au Collège Romain, il se faisait remarquer de tous par sa piété, son extraordinaire régularité, par son extérieur captivant et ses succès dans les études. Les mathématiques, la philosophie, les langues, il maîtrisait tout avec une facilité remarquable. Sa langue maternelle était le flamand. Mais il avait étudié le français à Malines; à Rome, il parla bientôt l'italien sans la moindre hésitation, il se proposait même d'aller au collège de son père à Diest, de travailler à convertir les protestants quand il serait de retour dans sa patrie. C'est lui qui fut choisi pour la soutenance de univiersa philosophia quand il eut terminé ses études philosophiques. L'acte eut lieu le 8 juillet 1621, quelques semaines avant la mort de Berchmans, et le défendant remporta un éclatant succès. Un mois plus tard, le préfet des études du Collège Romain envoyait le jeune philosophe argumenter au collège des Grecs dans une dispute solennelle. Jean avait alors vingt-deux ans. Le docteur qui devait ouvrir la discussion ayant été empêché, Jean fut invité à commencer la joute intellectuelle. "On fut tellement ravi de l'entendre disputer avec son intelligence, sa vivacité, sa grâce, sa modestie ordinaires, qu'on le laissa parler durant une heure entière. Jean, déjà fatigué, revint au collège avec la fièvre qui devait l'emporter. Le lendemain, 7 août, il prenait le lit pour ne plus le quitter. Il mourut le 13 août 1621, pour la fête de l'Assomption de la Vierge, comme son oncle, Stanislas Kostka, était mort, également à Rome, aux

La politique

Possibilités de coalition

Ottawa, 24. — Une autre étape est franchie. Après la date des élections, le jour de la nomination est surtout important, en ce qu'il commence déjà à mettre un peu d'ordre dans le chaos politique. Il consolide les forces organisées qui font appel à l'électeur, il aligne les candidats dans leur position définitive, marque un dernier effort des partis pour cacher leurs faiblesses. Maintenant, d'ici au six décembre, les adversaires se regarderont comme des chiens de faïence, sous l'oeil amusé de l'électeur. Toutes les pièces sont en position; et pour faire suite à la mêlée confuse qui règne depuis deux mois, nous aurons la bataille rangée, ou rien n'est laissé au hasard et aux accidents de l'existence. Aussi les deux semaines qui restent verront-elles un redoublement d'activité, le dernier assaut, l'emploi, sur une grande échelle, de tous les moyens modernes et perfectionnés de gagner une élection.

Adéard DUGRE, S.J.

Bloc-notes

Tout le monde ?

Un journal écrit que "toute la population du pays est responsable, en une certaine mesure, pour la dette de guerre car tous, nous avons voulu que le Canada participât à cette guerre et aidât dans la mesure de ses moyens les alliés". C'est à voir. L'auteur de ces lignes le sait si bien qu'il écrit "en une certaine mesure", et, plus loin, "dans la mesure de ses moyens". Or, à prendre même le témoignage des chefs libéraux, de ce temps-ci, le Canada est aux trois quarts ruiné. Pourquoi? Par suite de son énorme dette. Or d'où vient la plus grosse part de cette dette nationale? De nos budgets de guerre. S'ils ont été considérables au point de nous acculer presque à la ruine, maintenant, c'est donc qu'ils ont dépassé la mesure. Et si des gens ont voulu que le Canada "aidât dans la mesure de ses moyens les alliés", comment sont-ils responsables des actes de ceux qui ont dépassé les moyens du Canada en votant plus de 1600 millions pour les seules fins militaires du pays, pendant la guerre? La réponse est facile à trouver. Au vrai, tout le monde est responsable de la dette du Canada, en ce sens que tout le monde, du plus gros au plus petit contribuable, devra en payer sa part. C'est tout. Pour le reste, deux partis, deux partis ensemble, le conservateur et le libéral, ont seuls voté de 1914 à 1919 la somme énorme de 1600 millions pour nos frais de guerre et ont grossi la dette d'autant, ou presque. Il n'y a pas à en sortir. Et si l'on veut faire croire que ceux qui ont renversé M. Laurier en 1911 "portent la pleine responsabilité du régime néfaste Borden-Meighen," il est facile de percer cette fausseté en citant M. Laurier qui approuvait la politique de dépenses de M. Borden, quand il disait le 8 février 1916: "Le Canada n'avait rien autre chose à faire que ce qu'il a fait, de placer à la disposition de l'Angleterre toutes ses ressources en hommes et en argent". Lui-même prenait, ce jour-là, comme il l'avait, du reste, fait jusque-là, sa part de responsabilité du gouvernement; et ses amis la prirent avec lui, leur part, quand, en 1916, ils consentirent imprudemment à prolonger d'un an la durée du parlement élu en 1911, avec les conséquences qu'on sait. Si ce parlement était mauvais, pourquoi l'avoir prolongé? Ces responsabilités peuvent être embarrassantes, aujourd'hui, mais qui les a prises ne peut s'y dérober.

S'entendra-t-on ?

Qui donc dit vrai, à propos de M. Nicol? Représente-t-il les Canadiens français des Cantons de l'est, dans le cabinet Taschereau, le trésorier, ou l'élément anglo-protestant québécois? L'Événement d'avant-hier disait dans une page que M. Nicol est "fils d'un Écossais et d'une mère canadienne française" et dans l'autre qu'il aura été "un des rares Canadiens français" à la trésorerie provinciale. Le Telegraph, journal ministériel québécois, écrivait hier, lui: "The English-speaking Protestant representative in the cabinet is the Hon. Walter Mitchell... is the Hon. Jacob Nicol...". Et le Soleil, à la même heure, c'est aussi un journal ministériel — disait: "M. Nicol est le premier Canadien français à devenir trésorier de sa province; c'est une innovation pour laquelle le gouvernement et l'heureux titulaire méritent des félicitations". Et d'abord, — le Soleil vérifiera dans le guide parlementaire de M. Desjardins et dans le Canadian Parliamentary Guide de 1920, (page 326) — il n'y a pas quinze ans encore, M. Tessier, aujourd'hui juge, fut trésorier provincial pendant plusieurs mois, et si nous ne faisons pas erreur, M. Tessier ne fut même pas le premier des nôtres à prendre ce poste. Au surplus, M. Nicol lui-même paraît avoir tranché la question en arrivant à Sherbrooke, où il a dit, selon un journal anglais d'hier, qu'il représente dans le cabinet ses concitoyens anglo-protestants du Québec. Cela suffit. Qu'on n'ente pas de nous berner en voulant faire croire en même temps aux lecteurs des gazettes ministérielles anglaises que M. Nicol est anglo-protestant et aux lecteurs des feuilles ministérielles québécoises de langue française qu'il est "le premier Canadien français à devenir trésorier de sa province". Le rédacteur du Soleil ferait bien, pour se reposer, de relire la fable de la chauve-souris et les deux bellettes, de La Fontaine.

En d'autres temps

On cède des Indes à Londres que 64 insurgés de la tribu des Moplahs, en rébellion contre le régime anglais, sont morts asphyxiés dans un wagon où les autorités britanniques en avaient entassé 100, où il n'y avait aucune ventilation. Si pareille affaire était arrivée pendant la dernière grande guerre européenne à des soldats anglais pris par les Allemands, on aurait sorti une fois de plus le cliché sur le Unspenkable Hun. Mais, à l'Inde, pour des Moplahs, qui

leur publicité par les revues, les journaux et les discours. C'est la province canadienne où le résultat est le plus indéterminé, où le sentiment public ne s'est pas encore manifesté de manière claire et intelligible. Les trois partis ont des raisons égales d'espérer.

Dans les provinces des prairies, les progressistes sont bien établis. Mais ils n'ont pas réussi à traverser les Rocheuses, à prendre racine dans la Colombie Anglaise. Les producteurs de fruits de cette province craignent la concurrence américaine, ils ont l'ambition, légitime ou non, de vendre les produits de leurs récoltes aux gens des prairies. Ceux-ci n'ont pas une telle prédilection pour les fruits de la Colombie qu'ils ne leur préféreraient d'autres fruits à meilleur marché. L'abandon de nos murailles douanières permettrait l'introduction de fruits de la Californie, de l'Oregon, et autres régions adjacentes, et la concurrence occasionnerait, pense-t-on, une baisse générale sur toute la ligne. Ce petit débat dure depuis assez longtemps, et jusqu'ici notre province du Pacifique a imposé sa volonté aux provinces des prairies récalcitrantes. Les Westerners comptent bien manger un jour leurs pommes sans faire la grimace, non à cause du goût, mais à cause du prix. Ce petit combat interprovincial se prolonge depuis assez longtemps avec des aménités réciproques des deux partis. C'est évidemment moins grave que la polémique entremêlée d'injures entre le Québec et l'Ontario. Cependant les politiciens de l'ouest s'exploient avec autant de succès et de bonne volonté.

Cette année, la date des élections ne verra point la fin de la lutte entre les grands partis. Elle reprendra le lendemain avec autant d'intérêt. M. Meighen a déjà manifesté sa volonté de ne pas abandonner le pouvoir avant un vote défavorable des Chambres. Aussi, si aucun des partis n'a une majorité absolue, comme la chose est probable, nous tomberons immédiatement après les élections dans la période des transactions secrètes, des manœuvres souterraines qui préparent la formation du ministère. Les industriels et tous les bénéficiaires de la protection ont assez bien partagé leurs fonds entre libéraux et conservateurs pour qu'à un moment donné ils puissent réunir les éléments d'un parti qui exercera la souveraineté. Commencé en 1917, le brisement des cadres pourrait encore se poursuivre cette année, et le parti ministériel se compose de députés de divers groupes, unis sur quelques questions et quelques problèmes.

Le chef du parti libéral, M. King, continue dans l'ouest, à demander l'union et la fusion des libéraux et des progressistes. Il est maintenant trop tard pour espérer que cette union se fasse et ait sur le résultat de l'élection quelque conséquence. La principale cause qui retient les progressistes pour le moment, c'est d'abord l'incertitude sur les ambitions réelles des libéraux, ainsi que sur leurs idées tarifaires ou autres. Si MM. King, Fielding et Lapointe ont paru en tout temps assez sympathiques à M. Crerar et à ses doctrines, d'autres libéraux influents dans le parti, MM. Gouin et Lemieux par exemple, ne sont pas supposés partager les mêmes théories; il est tout à fait probable qu'ils ne les partagent pas du tout. Même ceux qui sont sympathiques aux progressistes n'ont pas la réputation d'adhérer à la 2ème page

résistent à l'empire britannique, c'est une affaire de peu d'importance, un malencontreux incident, tout au plus, très mince en regard de la malheureuse affaire d'Amritsar. On se contentera, en haut lieu, de le déplorer; on a même commencé de vouloir l'expliquer en disant qu'on avait peinturé récemment les ventilateurs du wagon, que cela les a bouchés, et qu'il reste ces Moplahs étaient déjà affaiblis et malades. Raison de plus alors pour donner un wagon ventilé au lieu de les entasser comme du bétail dans un wagon commun.

G. P.

Les travaux de plomberie

Une résolution des Syndicats catholiques.—Projet de loi pour l'établissement d'un bureau d'examinateurs chargé de décerner des brevets de compétence aux ouvriers-plombiers.

Depuis nombre d'années, le bureau d'hygiène municipal de Montréal se préoccupe de la plomberie. Celle-ci joue un rôle très important au point de vue sanitaire, tellement important de fait qu'il est tout naturel que les précautions prises à Montréal soient généralement par toute la province et qu'on s'aille même un peu plus loin en existant, dans les villes, que ceux qui obtiennent un brevet de compétence.

Les unions catholiques et nationales, lors de leur dernier congrès à Hull, ont accordé leur attention à cette question et adopté une résolution qui se lit comme suit: "Attendu le grand nombre d'incompé-

tents qui professent l'art ou le métier d'ouvrier-plombier et l'oubli de l'hygiène dans l'exécution des travaux sanitaires;

"Attendu le danger qui en résulte pour la santé publique;

"Le congrès recommande l'adoption d'une loi défendant l'exercice de l'art ou du métier d'ouvrier-plombier à toute personne qui n'aura pas obtenu un certificat de compétence par l'autorité à être constituée.

Ce congrès verrait avec plaisir, comme moyen pratique de parer au danger, l'incorporation des ouvriers plombiers, à l'exemple des arpenteurs, vétérinaires et autres professionnels, avec tous les pouvoirs propres à la sauvegarde de l'intérêt public et au bon fonctionnement de leur association."

Sans doute certaines gens ne manqueraient pas de trouver cette dernière proposition excessive; mais elle ne l'est pas, à tout bien peser. Le métier de plombier est beaucoup plus important qu'on ne le juge généralement puisque de lui dépend pour une bonne part, l'hygiène du logement, le drainage, le chauffage et la ventilation. De plus, le meilleur moyen de prévenir la désertion des campagnes, c'est de relever les barrières qui interdisent l'entrée dans certains métiers lucratifs.

Le Syndicat catholique et national des plombiers a préparé une ébauche de projet de loi dont il est utile, avant l'ouverture de la session provinciale, de dire ici un mot.

Cette loi est un amendement à l'article 3875 des Statuts refondus du Québec, traitant des devoirs et pouvoirs du conseil supérieur d'hygiène; et les alinéas 1, 2, 3 des mêmes Statuts refondus 1909 traitent

Le Devoir et le prochain cabinet fédéral

"J'ai manqué deux numéros du Devoir, celui du 10 et celui du 19 novembre; ils ont disparu à la poste. Envoyez-les-moi au plus tôt, j'y tiens. Votre journal, — j'en reçois d'autres, — est le plus intéressant et celui qui nous renseigne le mieux sur les questions de l'heure présente", nous écrit un de nos lecteurs de la région de Saint-Jérôme. Un autre de nos lecteurs de l'Ouest canadien nous écrit dans les mêmes termes. Un troisième nous téléphone: "J'ai manqué mon Devoir de samedi dernier. Envoyez-m'en à tout prix. Il n'y a que dans votre journal qu'on a de la véritable information sur les coulisses de la politique."

Ces trois témoignages ne sont pas isolés. On veut bien nous en rendre d'analogues tous les jours. Pendant la campagne électorale présente, on nous réclame des doubles de plusieurs de nos numéros, pour nos amis et nos connaissances qui ne lisent pas ordinairement le Devoir; et l'on s'accorde pour nous déclarer que, sous un format modeste, notre quotidien renferme plus de véritables renseignements et d'éclaircissements sur les questions débattues que n'importe quel autre journal de la région.

Il est aujourd'hui admis qu'aucun des trois grands partis qui se font la lutte ces semaines-ci ne gagnera tout à fait la bataille, en ce sens qu'aucun des trois n'aura une majorité absolue, lui permettant de gouverner tout seul le pays, après le 6 décembre. C'est dire que les élections ne sont qu'un incident de notre situation politique et que c'est entre le 6 décembre et le mois de février que se déroulera, d'une façon ou de l'autre, la crise de notre gouvernement.

Aurons-nous un cabinet de coalition? M. Meighen le formera-t-il? Ou est-ce que ce sera M. King qui en formera un? Quels groupes se coaliseront? Quel sera le programme défini du nouveau gouvernement? Quelle sera l'attitude du parti agraire, les élections finies, le cabinet formé, la session ouverte? Quel groupe constituera l'opposition? Advenant une coalition libérale-conservatrice protectionniste, quelle place tiendront les députés québécois dans l'opposition? Comment se conduiront-ils?

Voilà autant de questions auxquelles il est impossible de répondre avant le 6 décembre et auxquelles les événements et les partis ne répondront que dans la période entre les élections et le premier vote enregistré aux Communes, à la prochaine session.

D'ici là, donc, il importe de se renseigner sur ce qui va se passer, de se renseigner à son égard, à des sources que ne brouille aucune des intrigues des deux vieux partis politiques.

Le Devoir, indépendant de l'un et de l'autre, et qui n'a jamais caché ni défiguré la vérité, pour plaire à qui que ce soit, est en excellente posture pour informer ses lecteurs sur ce qui se passe dans la coulisse et dans l'ombre. Il n'a aucun intérêt à supprimer les faits, à oublier de parler de telle ou telle manœuvre, du passé de tel et tel homme politiques. Et sa correspondance politique d'Ottawa est une des plus sérieuses, des mieux faites et des plus impartiales de toute la presse canadienne.

On peut recevoir le Devoir quotidien, par la poste, en dehors de Montréal et de la banlieue, au Canada, moyennant 50 sous par mois, ou \$6 par année. Un abonnement immédiat, de 2 mois, couvrira la période finale des élections, celle de la formation du nouveau cabinet et la convocation de la prochaine session; il coûte \$1, payable d'avance. On adresse les abonnements, avec remise, au Devoir, 43, rue Saint-Vincent, Montréal, service des abonnements.

des règlements du conseil supérieur d'hygiène.

Le conseil de toutes les municipalités de ville de la province, porte-elle, devra nommer ou faire nommer, dans les trois mois qui suivront l'adoption de cette loi, une commission chargée de l'examen des ouvriers-plombiers. Cette commission sera désignée sous le nom de bureau des examinateurs.

Ce bureau se composera de cinq membres, dont deux devront être des maîtres-plombiers d'au moins dix ans d'expérience; le troisième un ouvrier plombier possédant la même expérience que les maîtres-plombiers; les deux autres devront être l'inspecteur-en-chef du bureau de santé et l'inspecteur-en-chef des travaux. A défaut de l'un ou de l'autre, deux autres personnes désignées par le conseil ou par les membres du bureau de santé, pourvu que les personnes ainsi nommées possèdent les qualités requises pour l'accomplissement de telles fonctions.

Les devoirs et pouvoirs du bureau des examinateurs seront: de tenir des assemblées régulières, au moins une fois les mois, et des assemblées spéciales suivant la nécessité ou sur convocation par le maire;

de préparer, avec les concours du bureau de santé local et sujet aux règlements du conseil provincial d'hygiène, un règlement de plomberie, de drainage ou de ventilation, avec de santé et l'inspecteur-en-chef des travaux. A défaut de l'un ou de l'autre, deux autres personnes désignées par le conseil ou par les membres du bureau de santé, pourvu que les personnes ainsi nommées possèdent les qualités requises pour l'accomplissement de telles fonctions.

Nous avons donné à un bref aperçu de quelques-uns des principaux articles. Cela suffit pour donner une idée de la compréhension de la loi et de son application à tous les points de détail. On demandera, lors de la prochaine session provinciale, que cet amendement aux règlements du conseil supérieur d'hygiène soit adopté. Dans l'intérêt de la santé publique et le gouvernement et la Chambre devraient se rendre à cette requête.

Louis DUPIRE.

Notre consultation

Nous publierons demain une nouvelle série de réponses à notre questionnaire électoral.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Missionnaires anciens

St-Jean-Baptiste, Man., 17 nov. 1921 Monsieur le directeur, Les Devoirs, Montréal, P.Q.

Dans le Devoir du 12 courant, j'ai lu avec avidité l'intéressant article intitulé: "Le Canada et les missions" dans lequel l'auteur fait un vibrant appel aux âmes généreuses et zélées pour le salut des nations étrangères qui se perdent faute de prêtres.

Mais un fait qu'on oublie trop facilement et qui, par suite, devient erreur chez le peuple, c'est l'oeuvre incomparable accomplie par nos missionnaires séculiers des débuts. Il suffit de consulter notre histoire canadienne pour constater que les premiers missionnaires qui sont parvenus dans l'Ouest, qui ont évangélisé les Sauts, les Cris et les Sauvages ont été des prêtres séculiers.

Le concert sacré organisé par la chorale Notre-Dame de Grâce avec le concours de la chorale des Enfants de Marie et de M. Emile Roy, ex-élève du Conservatoire de Paris et organisateur de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, de Lewiston, a obtenu, hier soir, un beau succès.

Concert sacré

LA CHORALE DE NOTRE-DAME DE GRACE EXECUTE UN BEAU PROGRAMME MUSICAL — M. EMILE ROY.

Le concert sacré organisé par la chorale Notre-Dame de Grâce avec le concours de la chorale des Enfants de Marie et de M. Emile Roy, ex-élève du Conservatoire de Paris et organisateur de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, de Lewiston, a obtenu, hier soir, un beau succès.

M. Emile Roy a exécuté le "Scherzo en sol mineur", de MacFarland, ainsi que "Fugue en mi bémol", de Bach "Fountain Reverie" de Fletcher et "Starms", fantaisie de Lemmens ont été rendus avec une précision parfaite.

Le concert s'est terminé par le salut solennel du Très Saint-Sacrement au cours duquel, M. A. Lamoureux a rendu le "Panis Angelicus" de Théodore Dubois.

POSSIBILITES DE COALITION

(suite de la première)

voir la prépondérance au point de pouvoir décider les autres à soutenir ce mouvement tournant. Une alliance ainsi formée n'aurait pas beaucoup de chances de durer, et serait loin d'être à l'avantage des progressistes.

En s'unissant au reste avec l'un des vieux partis, le parti progressiste détruirait ses principales raisons d'exister, il diminuerait la logique de ses arguments devant le public. M. Crerar et ses subordonnés, depuis le commencement de la campagne politique ont dénoncé en toutes circonstances la corruption que les fonds électoraux secrets introduisent au parlement.

Il ne faut pas oublier, non plus, que le chef agraire a derrière lui des extrémistes qu'une coalition retournerait contre lui. Il est assailli d'une prudence, car si d'un côté, les agriculteurs de l'Ontario et du Manitoba sont des réformateurs tempérés, d'un autre côté, dans la Saskatchewan et l'Alberta les revendications vont plus loin, et dans certains cas, dépassent la limite de la modération.

Puis, il devient de plus en plus évident que les progressistes ne s'uniront ni à l'un, ni à l'autre parti, mais formeront la prochaine opposition. C'est le sentiment que l'on a déjà entendu exprimer en maints endroits et par maintes personnes.

Les appels de M. King resteront donc sans réponse, du moins pour le temps présent. Et si M. King arrive au pouvoir, c'est du côté protectionniste-conservateur qu'il devra se tourner pour faire une coalition, s'il estime qu'il faut la faire.

Leo-Paul DESROSIERS.

L'affaire du recensement

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DES VOYAGEURS DE COMMERCE REMET LES CHOSES AU POINT DANS UNE REPOSE A UNE LETTRE DE M. R. H. COATS, STATISTICIEN EN CHEF.

Le secrétaire de l'Association Catholique des voyageurs de Commerce a reçu du statisticien fédéral en chef une réponse à sa résolution au sujet du recensement de la ville de Montréal.

M. R. H. Coats répète les mêmes arguments que dans sa lettre au maire Martin, à savoir que le batin Lovell et les rôles d'évaluation ne peuvent entrer en ligne de compte avec le recensement officiel, puis il ajoute:

"Soyez assuré que notre bureau n'a négligé aucune des précautions nécessaires afin que le recensement fut complet et exact.

"Vous prétendez que cinq membres de votre Association ont été omis. A ce sujet, nous avons fait savoir, à maintes reprises, par la voie des journaux, que toute personne se croyant omise ou inexactement inscrite, devait s'adresser soit au Commissaire du Recensement de sa circonscription, soit au Bureau Fédéral de la Statistique, l'une ou l'autre de ces démarches devant être suivie d'une enquête approfondie et de la correction de toute erreur ou omission découverte. A cet égard, nous avons constaté que dans la grande majorité des cas, les plaintes pour cause d'omission sont mal fondées car, fréquemment, un autre membre de la famille a fourni les détails nécessaires.

"Si vous voulez bien m'indiquer les noms de ceux de vos membres dont il est parlé dans votre résolution, ainsi que ceux de toutes autres personnes que vous croyez omises, je ferai faire immédiatement les recherches et vérifications les concernant."

A cette lettre, l'Association a répondu ainsi: "Nous vous remercions des explications que vous avez bien voulu nous donner en réponse à notre lettre du 29 octobre. Nous nous permettons cependant de vous avouer que ces explications ne nous

Les Débats de la Navigation

Les Débats du Commerce

Le Port de Montréal en 1870



Importance Historique et Commerciale des GRANDES VOIES de NAVIGATION INTERIEURE du CANADA

Les lacs et les rivières ont joué dans l'histoire du Canada, un rôle d'une importance extrême. Dès les premiers jours de la domination française, les traqueurs ont remonté le cours des unes et sillonné inlassablement les autres. Plus tard les colons sont venus s'établir sur leurs rives. C'est ainsi que les voies de navigation intérieure ont été les véritables routes du progrès, par lesquelles s'effectuait la mise en valeur du pays.

A l'apparition des bateaux à vapeur, ces Grands Lacs devinrent le champ d'une activité commerciale plus grande. Sur leurs rives des villes surgirent. Montréal, point extrême de navigation fluviale à l'intérieur, devint la métropole du Canada.

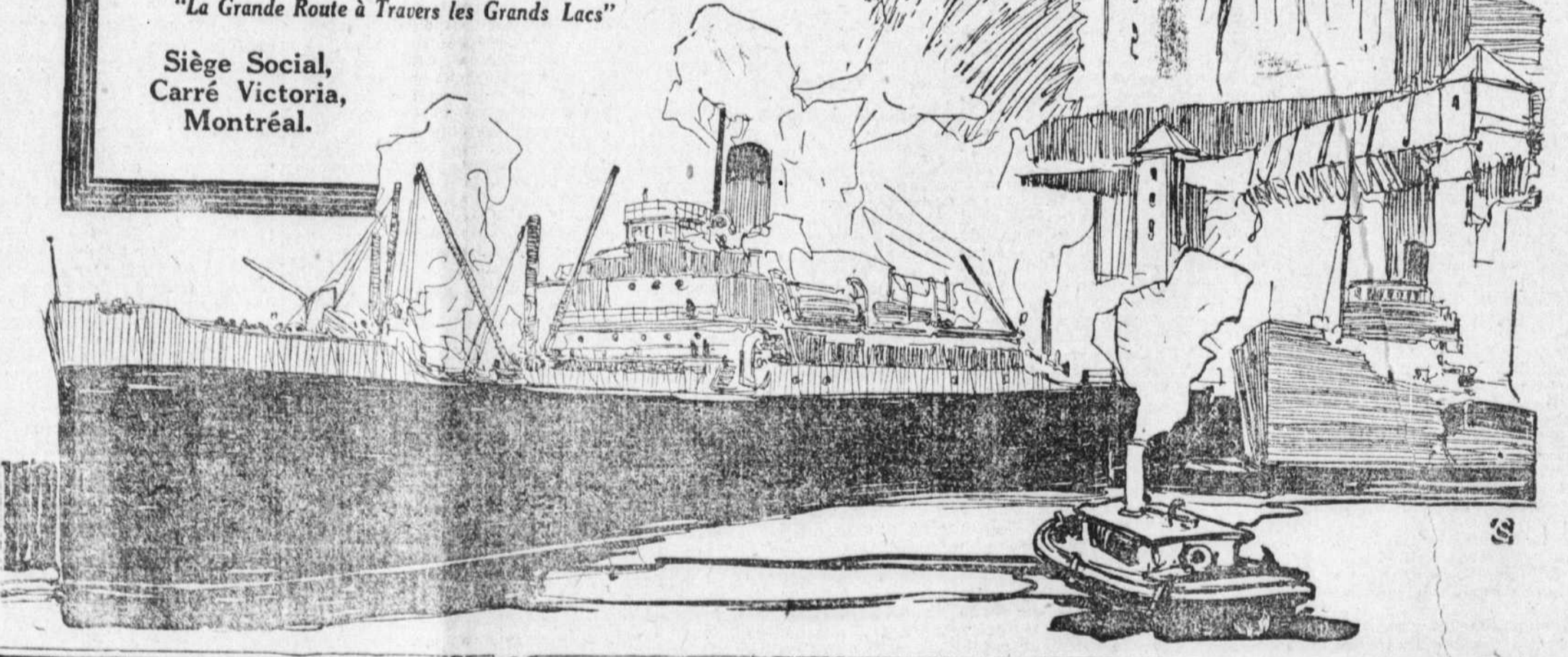
Puis ce fut la mise en valeur de la prairie canadienne qui se transforma peu à peu en immenses champs de blé. Ce qui était autrefois la plaine infinie et improductive, devint le pays idéal du cultivateur de blé. En quelques années l'Ouest Canadien devint le Grenier du Monde.

On peut affirmer que l'aérial du Canada Steamship Lines est aussi beau que celui du Dominion même.

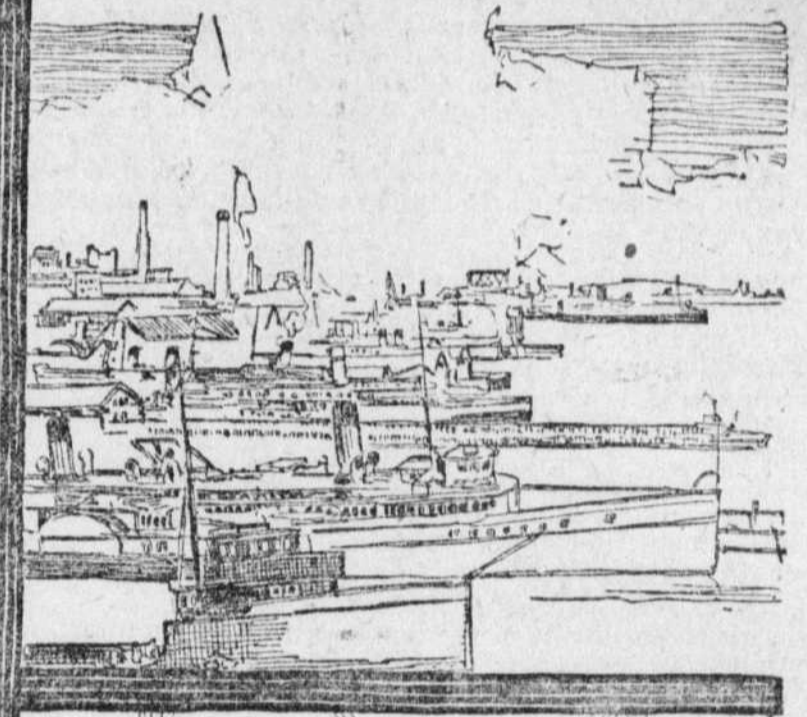
CANADA STEAMSHIP LINES, LIMITED

"La Grande Route à Travers les Grands Lacs"

Siège Social, Carré Victoria, Montréal.



Le Port de Toronto Aujourd'hui



Prolongement de la rue Beaumont

Le comité exécutif, à la suite d'un rapport du service des travaux publics, au sujet du prolongement de la rue Beaumont jusqu'à la rue Clarke, recommande:

(1) Que, conformément à l'article 410 de la charte, les lots numéros 11-1342 et 11-1343 (prolongement de la rue Beaumont) soient inscrits et décrits dans les registres des rues publiques, attendu qu'ils sont ouverts à la circulation depuis au moins dix ans;

(2) Qu'inscription soient données aux avocats de la ville de faire la procédure nécessaire pour l'établissement d'une ligne homologuée de façon à donner une largeur de 66 pieds au prolongement de la rue Beaumont jusqu'à la rue Clarke.

Vous voulez lire des compléments aux chefs des partis politiques, ou si vous voulez savoir la vérité sur les élections et les partis? Pour les compléments, lisez les journaux de partis. Pour la vérité, lisez le Devoir. Deux mois, \$1.

COKE DE GAZ LE COMBUSTIBLE BON MARCHÉ ET PROPRE Economie - - \$5.25 Montréal Light, Heat & Power Cons.

ASSEMBLES DE J.-A. NADEAU, CANDIDAT DANS Laurier-Outremont

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI, 26 NOVEMBRE 1921

SAINT SYLVESTRE

Lever du soleil, 7 heures 19.
Coucher du soleil, 4 heures 13.
Lever de la lune, le matin.
Nouvelle lune, le 29 à 8 heures 32 du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FROID

Table with weather forecast: MAXIMUM ET MINIMUM, Aujourd'hui maximum, Minimum aujourd'hui, etc.

Dernières dépêches

Nommé régent du Japon

Le prince Hirohito administrera son pays, à la place de l'empereur Yoshihito, qui est malade — En Irlande.

Tokio, 25 (S. P. A.). — Le prince héritier Hirohito a été nommé régent du Japon. Il gouvernera à la place de l'empereur Yoshihito, qui est malade depuis un an.

Le nouveau régent est né au mois d'avril 1901. Il a été proclamé héritier présomptif du trône en 1912 et désigné prince héritier de la couronne en 1916.

Le prince Hirohito a été couronné à l'âge de 15 ans, le 30 juillet 1912. Il succéda à son père, l'empereur Meiji.

Le prince Hirohito a été couronné à l'âge de 15 ans, le 30 juillet 1912. Il succéda à son père, l'empereur Meiji.

Derniers voyages de l'année

Le Minnedosa a de la compagnie du Pacifique Canadien, est parti à 10 heures ce matin à destination de Liverpool.

Le Megantic, de la compagnie White-Star-Dominion, partira demain avant-midi à destination d'Halifax et de Portland.

Le Lapland, de la compagnie Red Star, venant d'Anvers, Southampton et Cherbourg, avec 118 passagers de première classe.

Le Celtic, de la compagnie White Star, partira demain de Liverpool à destination de New-York.

Le Megantic, de la compagnie White-Star-Dominion, partira demain avant-midi à destination d'Halifax et de Portland.

Le Lapland, de la compagnie Red Star, venant d'Anvers, Southampton et Cherbourg, avec 118 passagers de première classe.

Le Celtic, de la compagnie White Star, partira demain de Liverpool à destination de New-York.

Le Megantic, de la compagnie White-Star-Dominion, partira demain avant-midi à destination d'Halifax et de Portland.

Le Lapland, de la compagnie Red Star, venant d'Anvers, Southampton et Cherbourg, avec 118 passagers de première classe.

Le Celtic, de la compagnie White Star, partira demain de Liverpool à destination de New-York.

Une institution apostolique

LE SEMINAIRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES A MAINTENANT UN LOCAL, AVENUE OULTRÉMONT — LES PREMIÈRES RÉCUSES — L'AIDE FINANCIÈRE.

C'est le 2 février dernier que NN. SS. les évêques de la province de Québec, réunis en assemblée, décrétèrent la fondation à Montréal d'un Séminaire des Missions étrangères.

Un membre éminent du Sinn Féin a dit ceci: "La situation s'est trop aggravée pour qu'on en parle. Arthur Griffith, Michael Collins et George Duffy, trois délégués sinn féin, sont allés à Dublin consulter M. de Valera et le cabinet du Daill Eireann sur l'attitude à prendre."

Le groupe des modérés d'Irlande travaille à amener le Sinn Féin à se départir de son obstination à modifier le libre de s'associer au moyen d'un traité avec les autres pays.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

Le 12 mai, NN. SS. les évêques nommèrent M. le chanoine G. Avila Roch, 1er supérieur du Séminaire des Missions Étrangères, et le 30 août, il quitta ses fonctions de curé de la Cathédrale de Joliette pour venir résider à Montréal.

POTINS POLITIQUES

LE DR J.O. CARTIER FAIT UNE DECLARATION AU SUJET D'UN TELEGRAMME DE M. MACKENZIE KING. — POUR PLUS TARD.

Nous publions, ci-dessous, le texte du télégramme que M. William L. Mackenzie King vient d'envoyer à M. S. W. Jacobs et dans lequel il déclare reconnaître ce dernier "comme le candidat officiel du parti libéral" dans la division sir Georges-Etienne-Cartier et à qui il souhaite une majorité écrasante.

Interrogé à ce sujet, ce matin, par un de nos représentants, M. le docteur J.-O. Cartier, candidat franc-libéral dans la même division, lui a fait la déclaration suivante:

Le chef du parti libéral, M. Mackenzie King, ignore sûrement la façon dont je suis parvenu à la tête des organisateurs de son parti pour le district de Montréal où j'ai été élu lors de la convention à laquelle M. Jacobs a été choisi, sans qu'il n'ait osé approuver un tel choix qui est loin de rencontrer l'assentiment général des électeurs du comté concerné.

"Afin de mettre le public parfaitement au courant des faits et aussi pour éviter tout malentendu ou faux-entendu de la part de mon adversaire, vous pouvez dire que je serais ou ne suis pas heureux que M. Jacobs m'invitât à une quelconque de ses assemblées publiques, pourvu que ce ne soit pas à la salle de la rue Prince-Arthur, et un jour, si possible, où il sera accompagné par le sénateur J.-P.-B. Casgrain, lequel présidera à la soi-disant convention libérale de la division sir Georges-Etienne-Cartier et que j'aimerais rencontrer afin de lui dire, face à face, les procédés archidiloxyaux auxquels il n'a pas craint d'avoir recours pour imposer la candidature de M. S. W. Jacobs."

Voici le télégramme auquel il est fait allusion plus haut:

Montréal, Québec.

"J'apprends qu'un des autres candidats dans votre division prétend avoir mon appui et mon support dans la présente lutte. Si j'en suis ainsi, j'espère que vous dénoncerez énergiquement cette déclaration. Je n'ai jamais promis mon appui à un autre candidat qu'à celui officiellement choisi par la convention libérale, et c'est vous-même. Vous seul de tous les candidats, dans la division Georges-Etienne-Cartier, êtes considéré par moi comme le candidat officiel du parti libéral. J'espère et j'ai confiance que vous retourneriez au Parlement comme représentant de la division Georges-Etienne-Cartier, avec une écrasante majorité. Le pays ainsi que votre division ont grandement besoin de votre présence à la Chambre des Communes."

Signé: W. L. Mackenzie King.

LIBERAL TOUT COURT

Saint-Guilhem, Qué., 25 (D. N. C.). — M. P.-R. Plante, cultivateur et exportateur, a déclaré publiquement hier, qu'il faisait la lutte comme libéral dans le comté d'Yamaska, et cela au nom et à la demande de la classe agricole.

AU MARCHÉ

LES MARAÎCHERS ATTENDENT LES ACHETEURS. — QUELQUES PRIX.

Le marché avait belle allure ce matin sous sa blanche toilette. Toutefois, il convient d'ajouter qu'il n'avait d'agréable que le seul coup d'oeil. Le froid sibérien fait trouver longues aux maraîchers, les heures d'attente. Les hommes empaquetés dans des paquets comme des cochons, se tiennent debout, les nez tout enluminés par le froid et les joues toutes roses.

Bien des yeux vont, ce soir, s'embuer d'une mélancolie profonde en songent aux fleurs printanières, qui se vont flétrir.

Peut-être aussi que les gens se disent que la vie n'est pas si drôle et qu'il faut égarer les tristesses. En tout cas, il va se faire, ce soir, une jolie dépense de sirop. Les marchands de campagne vont écouler, c'est le temps de le dire, toutes leurs réserves de mélasse. Et nous ne pouvons mieux terminer cet avertissement charitablement les amateurs de tire de veiller avec un soin jaloux sur les plats mis à refroidir sur les galeries. Car toutes choses sont passagères.

Les patates se vendent à \$1.35, le sac de 80 livres; les choux de Siam valent 75c, le sac; les oignons, \$2.00 le sac; les poireaux, 40c, 25 et 20 sous la douzaine; le persil, 35 sous la douzaine; les épinards, 50 sous la boîte; le céleri, 50 sous la douzaine; les panets, 75 sous le sac. Les gros \$1.50; les betteraves, 30c sous la douzaine de paquets; la salade, pieds pour 10 sous et 50 sous la douzaine; les pommes, \$5.50, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, \$105, \$110, \$115, \$120, \$125, \$130, \$135, \$140, \$145, \$150, \$155, \$160, \$165, \$170, \$175, \$180, \$185, \$190, \$195, \$200.

Les patates se vendent à \$1.35, le sac de 80 livres; les choux de Siam valent 75c, le sac; les oignons, \$2.00 le sac; les poireaux, 40c, 25 et 20 sous la douzaine; le persil, 35 sous la douzaine; les épinards, 50 sous la boîte; le céleri, 50 sous la douzaine; les panets, 75 sous le sac. Les gros \$1.50; les betteraves, 30c sous la douzaine de paquets; la salade, pieds pour 10 sous et 50 sous la douzaine; les pommes, \$5.50, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, \$105, \$110, \$115, \$120, \$125, \$130, \$135, \$140, \$145, \$150, \$155, \$160, \$165, \$170, \$175, \$180, \$185, \$190, \$195, \$200.

L'étude de six règlements

LA COMMISSION SOUMET AU CONSEIL TOUTE UNE SERIE DE NOUVEAUX RÈGLEMENTS. — RESTRICTIONS À LA CONSTRUCTION RUE ONTARIO ET DANS LE QUARTIER LAURIER.

Six nouveaux règlements, déjà adoptés par la commission exécutive, seront soumis aux conseillers municipaux, à leur prochaine séance, jeudi prochain. En même temps, les commissaires leur remettront les prévisions budgétaires du prochain exercice financier de 1922.

Ces règlements sont les suivants: le premier concerne la construction des bâtiments dans la rue Ontario; un autre pour la construction de bâtiments dans le quartier Laurier; un troisième permettant à la Royal Trust d'ériger un bâtiment au-dessus de la rue des Fortifications et un tunnel sous cette rue; un autre au sujet de l'enlèvement des déchets; puis un cinquième pour l'achat d'un emprunt de \$690,382.80 pour rembourser certains emprunts; et enfin, un sixième proposant un amendement au règlement des taxes à propos des marchands de bric-à-brac et des marchands d'effets d'occasion.

Le règlement de construction de la rue Ontario stipule ce qui suit: "Tout nouveau bâtiment qui sera construit sur les lots ayant front sur l'un ou l'autre côté de la rue Ontario ne devra pas avoir moins de 35 pieds de hauteur.

"Les bâtiments existant actuellement sur ladite rue, et construits en arrière de la ligne homologuée ou de la ligne de la rue quand il n'y a pas de ligne homologuée, ne pourront pas être agrandis vers cette ligne à moins que le prolongement qui sera ajouté ne soit porté à une hauteur de 35 pieds au moins.

"Les dispositions de cet article ne s'appliquent pas cependant à la partie de la rue Ontario comprise entre la ligne ouest du lot désigné par le numéro 9, sur le plan de la paroisse de la Longue-Pointe et les limites est de la ville."

LE QUARTIER LAURIER

L'amendement suivant est proposé au règlement de construction du quartier Laurier: "Il ne pourra être érigé et maintenu aucune maison de commerce ou établissement industriel dans les rues suivantes: Hutchison, côté est; Mance, Esplanade, Waverley; St-Urbain, à l'exception du côté est entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Laurier; boulevard Saint-Joseph; avenue Mont-Royal, depuis le côté ouest de la rue Saint-Urbain jusqu'aux limites ouest du quartier Laurier; Villeneuve et les autres rues transversales non mentionnées dans la section 2, sous-section C, du présent règlement.

"Si sera permis de mettre des portes d'angle pour fins de commerce lorsqu'une maison de commerce sera érigée à l'intersection de deux rues dont l'une est commerciale.

ENLEVEMENT DES DÉCHETS

Parmi les clauses du règlement, on remarque la suivante: "Tout résident devra se procurer et tenir en bon état pour y mettre les déchets de la maison d'habitation qu'il occupe, des réceptacles en métal, de forme circulaire, avec couvercle sur lesquels devra être peinture le numéro civique de la maison qu'il habite. Ces réceptacles ne devront pas avoir une capacité de plus de 3 pieds cubes chacun, ni être rempli à plus de deux pouces en-deça du bord ni contenir plus de cent livres de vidanges ou de cendres chacun."

Exil agréable

Funchal Ile de Madère, 25 (S. P. A.). — L'ex-empereur Charles et l'ex-impératrice Zita d'Autriche-Hongrie ont exprimé leur satisfaction de la réception qui leur avait été faite à leur arrivée dans la petite île portugaise, la semaine dernière, et leur admiration pour la beauté du paysage.

La villa Victoria, qui est une annexe du Palace Hotel Reid, sera la résidence permanente de l'ex-couple royal. La villa est située dans un lieu très pittoresque, au sommet d'une falaise de 45 mètres de haut. Elle est entourée d'une jolie propriété avec des cours de tennis et d'autres agréments.

Craig et Lloyd George

Londres, 25 (S. P. A.). — L'entretien du premier ministre de l'Ulster avec M. Lloyd George a duré une heure, Sir James a dit en sortant de la salle qu'il ignorait s'il aurait un autre entretien avec le premier ministre anglais, cet après-midi, mais un tour à Belfast, ce soir.

MM. Craig et Lloyd George ont permis de rédiger une déclaration sur leur entrevue de ce jour.

Cette déclaration sera, paraît-il, lue par le premier ministre de l'Ulster et n'aura pas de portée officielle. Elle sera lue par le premier ministre de l'Ulster et n'aura pas de portée officielle.

La conférence va s'ajourner

Les délégués à Washington et leur personnel retourneraient chez eux, le 15 décembre — M. Briand s'est embarqué à bord du "Paris".

Washington, 25. — (S. P. A.) — On commente à croire ici aujourd'hui parmi les membres des délégations étrangères que la conférence de Washington va s'ajourner vers le 15 de décembre pour permettre aux délégués d'aller passer la Noël chez eux. Quelques délégués ont déjà retenu des places sur l'Agulonia, qui lèvera l'ancre à New-York, le 13 décembre. Pendant la durée de l'ajournement, les comités et les sous-comités des experts continueront leurs délibérations afin d'avoir des résolutions précises à présenter lors du rassemblement général des membres de la conférence.

La discussion des problèmes de l'extrême Orient a repris aujourd'hui la conférence. LE DISCOURS DE LORD CURZON. — (S. P. A.). — Le discours de Curzon est diversément commenté par la presse du matin. Si quelques organes appuient le ministre des affaires étrangères, qui a fait indirectement la leçon à la France, d'autres journaux sont mécontents. Le Morning Post, par exemple, déclare que lord Curzon a voulu se délivrer de son spleen en dansant sur le compte d'un allié.

"La politique française peut tendre à s'isoler, dit ce journal, mais en tout cas elle est intelligible et, en somme, elle aboutit au succès, tandis que la politique de lord Curzon est incompréhensible et infructueuse.

Le Times publie un article plutôt incolore. Il constate que le discours de Curzon est remarquable moins pour son contenu que pour ses réticences. Ce journal voit dans les allusions dissimulées du ministre un effort en vue de justifier l'inefficacité évidente de la politique étrangère anglaise.

Le Daily Mail s'abstient de tout commentaire, mais on peut entrevoir qu'il penche du côté de la France. En effet, il reproche à son correspondant à Washington, H. G.

Wells, de prendre une attitude hostile aux Français dans ses articles sur la conférence et il menace de cesser de publier ses envois s'il n'adopte point un ton plus raisonnable.

M. BRIAND S'EMBARQUE

New-York, 25. — (S. P. A.) — M. Aristide Briand, président du conseil des ministres de France, s'est embarqué aujourd'hui à bord du paquebot Paris qui part pour Le Havre. M. Briand retourne dans son pays après avoir exposé à la conférence de Washington les raisons qu'allègue la France pour se garder une armée considérable. Il s'est dit jusqu'à présent satisfait des progrès de la conférence, en ce qui concerne la France surtout.

Hier, M. Briand a été honoré du titre de docteur en droit des Universités Columbia et New-York.

LA FRANCE EST BLESSEE

Paris, 25 (S. P. A.). — Le gouvernement français ressent vivement l'avertissement que lord Curzon, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, a donné à la France pendant son discours d'hier à Londres. Il ressent amèrement aussi les critiques que le ministre anglais s'est permis de faire sur la politique suivie par la France à la conférence de Washington. On dit dans les milieux officiels de Paris que la France considère que c'est M. Balfour qui représente officiellement le gouvernement anglais à la conférence du désarmement et que c'est son opinion, et non celle de lord Curzon, qui sera acceptée ici comme celle du gouvernement d'Angleterre.

On prétend ici que c'est au traité récemment conclu entre la France et le gouvernement nationaliste turc d'Angora que lord Curzon voulait s'en prendre en prononçant son discours et que, s'il a parlé de la conférence de Washington et de la conférence française, c'était uniquement pour faire partager à ses auditeurs le mécontentement qu'il éprouve au sujet de ce traité.

LE TEMPS

Toronto, 25 (S. P. C.). — Les perturbations atmosphériques localisées, hier, au-dessus des grands lacs se sont transportées au-dessus de Terre-Neuve. Le temps est généralement doux dans le sud de l'Ontario, mais partout ailleurs il fait froid.

Laes et Baie Georgienne: Beau, demain, légères chutes de neige. Vallées du haut Saint-Laurent et de l'Outaouais: Beau et modérément froid, demain, beau et froid.

Bas Saint-Laurent, golfe et côte nord: Beau et froid, aujourd'hui et demain.

Provinces maritimes: Beau, demain, beau et moins froid. Lac Supérieur: Beau et froid, aujourd'hui, demain, légères chutes de neige.

Harding et Hughes

Washington, 25. — (S. P. A.) — Le secrétaire d'Etat, C. E. Hughes, a passé une demi-heure avec le président Harding aujourd'hui. L'entretien a porté sur des sujets qui touchent à la conférence du désarmement. Le secrétaire n'a pu assister à la réunion régulière du cabinet parce que sa présence était requise au comité qui s'occupe des problèmes de l'extrême Orient et qui a siégé aujourd'hui.

Le futur cabinet belge

Bruxelles, 22 (S. P. C.). — On s'attend à ce que le roi Albert, après avoir consulté les chefs politiques, demande demain à M. Jaspar, ministre des affaires étrangères dans le cabinet Carton de Wiart, de former un nouveau cabinet. M. de Wiart a déclaré qu'il ne consentirait pas à être de nouveau à la tête d'un ministère dont un certain nombre de membres a récemment démissionné.

On s'attend à ce que le nouveau cabinet soit composé de membres des trois principaux partis politiques, à moins que les socialistes se refusent à accepter des portefeuilles.

Générosité

Riga, 25. (S. P. A.) — D'après une dépêche de Moscou par T. S. F. le Dr Hermann, chef de délégation commerciale allemande à Moscou, a annoncé que l'Allemagne fournirait une grande quantité de graines de semences et d'instruments agricoles à la Russie des Soviets en échange de lin, de fourrages, de bois et d'autres matières premières russes.

Service funèbre

Dreux, 25. — Une cérémonie funèbre pour la comtesse d'Eu, fille de l'ancien empereur Dom Pedro II du Brésil a eu lieu aujourd'hui à Dreux, en présence de la famille. Le corps de la comtesse sera placé dans le caveau de la famille d'Orléans. De nombreuses notabilités, l'ambassadeur d'Espagne et les membres de l'ambassade du Brésil assistaient au service religieux.

Nouveaux Etats

Porto-Rosa (Italie), 25. — (S. P. A.) — La conférence des représentants des Etats de l'Europe centrale formés de territoires avant austro-hongrois et ayant principalement pour but la réhabilitation de l'Autriche, a adopté une série de mesures supprimant les restrictions sur les importations et les exportations des Etats représentés à la conférence.

La conférence propose que des traités soient négociés dans ce sens et que le libre échange soit adopté entre les Etats intéressés.

On lance des bombes

Trieste, 25. (S. P. A.) — Des bombes qu'on prétend avoir été lancées par des anarchistes ont fait explosion ces jours derniers en plusieurs points de la ville de Trieste. L'une des bombes a explosé, hier, dans le jardin de senor Uccelli, gérant d'une grosse compagnie locale. Une autre a fait explosion dans le domicile de senor Pollich, gérant d'une compagnie de navigation de Trieste. De plus, senor Miller, président de l'Union des typographes de Trieste, a été tué au cours d'une agression faite par les fascistes. Ceux-ci reprochaient à Miller d'avoir empêché la publication des journaux.

Service de radiographie

Melbourne, 25. (S. P. A.) — Le premier ministre W. M. Hughes a présenté à la Chambre australienne les détails du service direct de radiographie qu'on projette d'établir entre l'Australie et le Royaume-Uni. Si le gouvernement australien accepte le projet, ce qui est probable, la Commonwealth and Amalgamated Wireless Company érigera des postes radiographiques puissants qui transmettront les messages commerciaux entre l'Australie, le Royaume-Uni et le Canada, suivant l'accord qui sera intervenu. Les taux de transmission seraient d'environ les deux-tiers des taux câblographiques actuels.

En présentant son plan, le premier ministre Hughes a fait remarquer que c'était un projet alternatif du plan soumis à la conférence impériale.

Il y a des journaux qui donnent tous les discours de leurs amis, rien des discours des adversaires politiques. Il y a des journaux qui donnent justice aux candidats et tiennent à renseigner le public d'abord, pendant le temps des élections. Si vous ne voulez pas savoir tout ce qui se dit d'important, de quelque côté que ce soit, lisez les premiers. Si vous voulez savoir la vérité, lisez les autres. Le Devoir dit toute la vérité. Deux mois, \$1.

COMMERCES ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

UNE AUGMENTATION DE DIX SOUS LE BARIL DANS LES PRIX DE LA FARINE... LES ARRIVAGES DE LA JOURNEE D'HIER.

Les arrivages de beurre se sont établis hier à 719 colis; ils avaient été de 621 colis le jeudi précédent et de 680 colis le jour correspondant l'an dernier.

Il est arrivé, hier, 2,637 caisses d'œufs, comparativement à 7,523 caisses, le même jour la semaine dernière et à 2,536 caisses le jour correspondant en 1920.

LES PRIX DU GROS FARINE On note une augmentation dans les prix de 10 sous par baril.

Table with 2 columns: Item (Farine, Oeufs, Beurre) and Price. Includes prices for various grades of flour, eggs, and butter.

Table with 2 columns: Item (Fromage, Viandes fumées) and Price. Includes prices for cheese and cured meats.

Table with 2 columns: Item (Pommes de terre) and Price. Includes prices for different types of potatoes.

LES POMMES DE TERRE Les pommes de terre blanches du Québec se vendent actuellement \$1.40 le sac de 80 livres et \$1.60 le sac de 90 livres.

LES MINES Colbat, 25. — Le procès qui durait depuis sept années au sujet de la Bailey Mines, Limited vient de se terminer.

Le procès qui durait depuis sept années au sujet de la Bailey Mines, Limited vient de se terminer. La dernière procédure a été prise au cours de la semaine dernière.

LES BANQUES CANADIENNES Ottawa, 25. — Le rapport des banques à charte du Canada, à la fin du mois d'octobre, indique quelques changements assez forts.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LE DETROIT EN BAISSE D'UN POINT ET DEMI. — LE TORONTO RAILWAY REMONTE A 66. — MARCHÉ INACTIF ET SANS INTÉRÊT. — LES OBLIGATIONS.

L'inactivité signalée à Wall Street, ce matin, s'est fait sentir en même temps sur notre place. Il ne s'est vendu au cours de la matinée que 2,074 actions.

Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LE DETROIT EN BAISSE D'UN POINT ET DEMI. — LE TORONTO RAILWAY REMONTE A 66. — MARCHÉ INACTIF ET SANS INTÉRÊT. — LES OBLIGATIONS.

L'inactivité signalée à Wall Street, ce matin, s'est fait sentir en même temps sur notre place. Il ne s'est vendu au cours de la matinée que 2,074 actions.

Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

LES BANQUES CANADIENNES (suite) Les recettes brutes du Grand-Tronc pour la troisième semaine de novembre indiquent une diminution de 15.96 p.c.

UN COLUMBIA COMME CADEAU DES FÊTES. Il n'est pas de cadeau plus durable et plus apprécié qu'un graphophone Columbia.

PLACEMENTS DE NOVEMBRE. NOUS OFFRONS, sujet à vente préalable, les obligations suivantes: VILLE DE PARIS, emprunt canadien.

BANQUE D'HOCHELAGA. AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demi (2 1/2%) pour cent (soit au taux de 10% par année) est déclaré par les administrateurs de la Banque d'Hochelaga.

NOUVEAUX EMPRUNTS. Nous offrons au pair et l'intérêt couru: \$45,000 LEVIS 6%---1 à 10 ans \$16,000 ST-ALEXIS DE-LA-METAPEDIA 6%---4 ans 1/2 \$50,000 Cap-de-la-Madeleine 6%---10 ans

LA CORPORAION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES LIMITEE. RENE DUPONT, PRESIDENT; W. SIMARD, VICE-PRESIDENT. 7 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

LES VALEURS CANADIENNES À LONDRES. Toronto, 25. — La maison A.J. Pattison, jr., a reçu, aujourd'hui le câblegramme suivant sur la cote des valeurs canadiennes sur la place de Londres: Pacifique Canadien, 141; General Electric, commun, 106 1/2; Brazilian Traction, 28 1/2; Canada Steamship Voling Trust, 18 1/2; Dominion Steel, 25; Shawinigan, 119.

\$675.00 chacun Vingt - Cinq Pianos Automatiques. AVEZ-VOUS JAMAIS EU PAREILLE AUBAINE? Ces pianos valant régulièrement \$875.00 vous seront livrés au prix indiqué ci-haut, à raison de \$25.00 comptant et \$10.00 par mois.

DECOUVERTE D'UN NOUVEAU TRAITEMENT POUR LE RHUME. Une compagnie, capitalisée à un million de dollars, va lancer dans le monde civilisé cette nouvelle découverte scientifique. DES RESULTATS PRESQUE MAGIQUES.

Elargissement du Boulevard St-Laurent. Le comité fait rapport au conseil sur les projets d'actes de vente suivants, à propos de l'acquisition de terrain pour l'élargissement du boulevard Saint-Laurent, au nord des voies du Pacifique Canadien, savoir: Vente de M. O. Jarry à la ville, une lièbre de 115 pieds carrés, au prix de \$163.30; vente de Mme Arthur Lapointe, une lièbre de 74 pieds carrés, au prix de \$104.54; vente de M. Arthur Lapointe, une lièbre de 72 pieds carrés, au prix de \$90.21; vente de M. Albert Jérôme, une lièbre de 100 pieds carrés, au prix de \$131; vente par Mme J.-A. Lafrenière d'une lièbre de 100 pieds carrés, au prix de \$36; vente par M. W. Paquette, d'une lièbre de 150 pieds carrés, au prix de \$146; vente par MM. I. Orns-

Une démission. Le détective Roch Charbonneau a remis, ce matin, sa démission entre les mains du chef Lepage, de la Sûreté. M. Charbonneau démissionne pour cause de santé. Le chef nous a déclaré que c'était avec peine qu'il avait accepté la démission du détective Charbonneau, vu qu'il n'avait que des louanges à lui adresser. Durant les seize ans qu'il a fait partie de ce département il s'était toujours acquitté de son devoir avec zèle quel que soit le danger qu'il y avait. Il y a vingt-six ans que le détective Charbonneau fait partie de la police.

LA VIE SPORTIVE

UNE EXHIBITION DE BOXE QUI NE DONNE GUERE SATISFACTION

Joe White qui était opposé à Jeff Smith n'était pas de taille à lutter contre le protégé de Al Lippe — Le boxeur de Philadelphie est mis hors de combat à la deuxième ronde — Green a l'avantage sur Marcel Denis — Des prix exorbitants.

UNE EXHIBITION
Les amateurs qui se sont rendus au théâtre Saint-Denis, hier soir, ont été témoins d'une autre farce et à la sortie du théâtre nombreux furent ceux qui promirent de ne plus assister aux séances du club International.

Après le fiasco McTigue-Stone, l'on pouvait croire que les organisateurs des soirées du club International verraient à faire venir des boxeurs sérieux et de taille à donner une intéressante exhibition de boxe mais il n'en fut pas ainsi et la rencontre entre Jeff Smith et Joe White a grandement déçu les amateurs qui étaient présents, hier soir. A la deuxième ronde, Smith, qui ne s'était pas dépensé, coucha son adversaire sur le carreau, et après que l'arbitre eut compté les dix secondes réglementaires le protégé de Al Lippe fut déclaré vainqueur. La victoire de Smith ne lui fait pas grand honneur car son rival était un homme de paille et il semblait avoir le cœur placé sur le mauvais côté. White paraissait anxieux de sortir de l'arène et au premier coup reçu, quoique porté légèrement, le boxeur de Philadelphie alla au tapis mais comme le public lui criait de se relever et de se battre il se remit sur pieds et termina la reprise en s'accrochant à son adversaire afin de tuer le temps et d'éviter les coups.

A la deuxième ronde Smith porta un coup de droite à la tête de White et celui-ci alla de nouveau au plancher. Aussitôt relevé il fut couché de nouveau par un coup de droite au corps. White n'est nullement scientifique et son courage, si parfois il en a, est plutôt limité. C'est un autre farceur que nous avons vu et il est à souhaiter qu'il ne revienne plus dans nos murs.

GREEN A LE DESSUS
Young Solly Green et Marcel Denis ont donné une intéressante exhibition de dix rondes et le public a paru satisfait des efforts faits par ces deux poids légers. Solly Green a mérité la décision aux points mais le Français fit preuve de courage et sembla bien disposé à mêler avec Green. Dans les corps à corps Denis eut le dessus mais au bout des bras le petit Juif eut l'avantage et le résultat de cette bataille ne fait aucun doute.

COOGAN ET SPUNK VAINQUEURS
Deux préliminaires étaient à l'affiche et les jeunes qui figuraient dans ces rencontres se bécotaient sérieusement et les spectateurs ne leur ménagèrent pas leurs applaudissements. Dans le premier combat, Kid Spunk eut l'avantage sur Young Gordon et dans une exhibition de six rondes Joe Coogan mérita la décision sur Young Baker.

L'ARBITRE IMPOPULAIRE
Les amateurs n'ont pas goûté la façon dont Jack McBrearty arbitra les rencontres et, hier soir, la direction a dû retirer McBrearty de l'arène pour le remplacer par Benny Cohen.

McTIGUE-SMITH
M. Tom Conway a déclaré, hier soir, que le match Smith-McTigue était conclu et que cette bataille sera disputée le 13 décembre, au théâtre Saint-Denis.

Nous sommes informés que les prix, pour la bataille Smith-McTigue, seront de \$2 à \$10. Décidément l'on semble croire que les amateurs montréalais sont des fous ou des "poires". La bataille Smith-McTigue est un combat bien ordinaire et il n'y a pas de raison pour que les promoteurs demandent des prix aussi élevés. Nous y reviendrons.

Dans la ligue industrielle

Les joutes disputées, hier soir, dans les séries de la ligue de quilles Industrielle, ont donné les résultats suivants:

Bell Telephone			
Bogert	188	148	163-499
Anerson	167	177	162-506
Moore	157	120	188-465
Clarabut	184	145	184-513
Grose	147	139	150-436
Totaux	843	729	837-2419
W. V. Dawson			
Brossard	109	133	177-419
Wright	133	141	156-430
Gagne	161	144	147-452
Ratelle	179	160	99-438
Cardinal	160	119	134-413
Totaux	742	697	713-2152
Geo. W. Reed			
Mills	140	155	143-438
Dormer	142	164	163-469
G. Locke	101	117	150-368
Willock	149	163	153-465
J. Locke	184	137	129-450
Totaux	716	736	738-2190
Crane			
Nicholson	107	174	195-476
Bell	148	117	152-417
Gittelson	153	143	121-417
Armstrong	184	129	109-422
Whipp	188	159	193-510
Totaux	750	722	770-2242
Canada Steamships			
Pounden	140	176	125-441
Sasseville	156	207	152-515
Payment	152	165	176-493
Locke	173	160	135-468
Evans	155	150	131-436
Totaux	750	722	770-2242
Imperial Tobacco			
St-Maurice	145	177	175-497
Harrison	153	160	138-454
Laforest	166	159	167-492
De la Durantaye			
Salmon	137	130	146-413
	164	168	185-517
Totaux	768	794	811-2373
Holt, Renfrew			
Phalen	153	113	128-394
Laforest	162	156	128-446
Dupont	108	153	113-374
Gourdeau	176	150	133-459
Kyle	161	171	180-512
Totaux	760	743	682-2185
Tooke Bros.			
Thom	135	147	144-476
Simmon	140	122	150-421
St-Pierre	108	102	137-347
Leboeuf	118	135	— 301
Pecosa	138	184	137-459
Totaux	698	690	706-2094
Standard Photo Eng.			
Shaver	167	212	122-501
Mathews	138	175	140-453
Kenny	155	180	154-489
Pierce	185	207	155-547
Sharpe	191	187	159-537
Totaux	836	961	730-2527
Henry Birks			
Morrison	138	169	151-458
Griffin	127	153	116-396
Palmer	193	159	135-484
Ryan	214	174	163-553
Dudley	145	169	179-493
Totaux	819	821	744-2381

Canada Steamships			
Pounden	140	176	125-441
Sasseville	156	207	152-515
Payment	152	165	176-493
Locke	173	160	135-468
Evans	155	150	131-436
Totaux	750	722	770-2242

Imperial Tobacco			
St-Maurice	145	177	175-497
Harrison	153	160	138-454
Laforest	166	159	167-492
De la Durantaye			
Salmon	137	130	146-413
	164	168	185-517
Totaux	768	794	811-2373

Holt, Renfrew			
Phalen	153	113	128-394
Laforest	162	156	128-446
Dupont	108	153	113-374
Gourdeau	176	150	133-459
Kyle	161	171	180-512
Totaux	760	743	682-2185

Tooke Bros.			
Thom	135	147	144-476
Simmon	140	122	150-421
St-Pierre	108	102	137-347
Leboeuf	118	135	— 301
Pecosa	138	184	137-459
Totaux	698	690	706-2094
Standard Photo Eng.			
Shaver	167	212	122-501
Mathews	138	175	140-453
Kenny	155	180	154-489
Pierce	185	207	155-547
Sharpe	191	187	159-537
Totaux	836	961	730-2527
Henry Birks			
Morrison	138	169	151-458
Griffin	127	153	116-396
Palmer	193	159	135-484
Ryan	214	174	163-553
Dudley	145	169	179-493
Totaux	819	821	744-2381

La boxe au club Joffre

Résultat de la séance de lutte et de boxe du Club athlétique Joffre, avant-hier soir:

Lutte. — 115 livres: Louis Hébert vs Wilfrid Whitton, du Club Joffre. Hébert prend deux chutes en 2 et 4 minutes.

120 livres: Art Berger vs Léopold Gagnon, du club Joffre. Gagnon prend deux chutes en 4 et 2 minutes.

135 livres: Avila Leclair vs Augustin Brossou, du club Joffre, 3, 6 minutes, nul.

Boxe. — Alexandre Lachapelle vs J.-N. Anther

Eugène Laporte, 140 livres. Trois rondes de 2 minutes, nul.

Clovis Durand vs Emile Perreault, 112 livres. Trois rondes de 2 minutes, nul.

Dieudonné Lafontaine, inspecteur du club Joffre a été l'arbitre des luttes et des exhibitions de boxe. Ceux qui veulent devenir membres du club Joffre peuvent donner leur nom à D. Masson.

Le fameux coureur Edouard Fabre était l'un des spectateurs à cette séance avec le petit boxeur Arthur Rochon et a été présenté au public. Fabre a lancé un défi au nom de ce dernier pour un match de boxe qui aurait lieu ce soir, au Club athlétique Joffre. Le défi a été immédiatement relevé par Clovis Durand, indépendant. Le programme de ce soir comprendra plusieurs autres bons numéros de lutte et de boxe. Voici les noms des athlètes inscrits: Léopold Gagnon, Hector Fonvielle, Arthur Berger, Romeo Doucet, Adélar Boucher, Oscar Bissonnette, Arthur Planté, Emile Durand, Léonard Reigner, Hector Bergeron, Frank Smith, Arthur Monjeon, Arthur Rochon, Clovis Durand, Auguste Brossou.

LE JUDE DE DAMES

Cette chronique est sous la direction de M. J.-O. Roby, 106, rue Saint-Jérôme, à qui toutes communications devront être adressées.

CONDOLEANCES
Nous avons à déplorer la mort de M. Auger, âgé de 73 ans, décédé samedi 19 courant, père du dévoué vice-président de la Ligue: M. Edouard Auger. Nous présentons à sa famille ainsi qu'à M. E. Auger, nos respectueux sentiments de condoléances.
J.-O. Roby.

CORRESPONDANCES
M. Dr. Leblond, Lévis.—Lettre reçue, merci. Je vous écris.
M. E. St-Maurice, père, Montréal.—Lettre reçue, merci. Je vous écris.
M. W. Benardard, Holyoke, Mass.—Problèmes reçus, merci.
M. N. Brochu, Lettre reçue, merci. Je vous écris.
M. P.-J. Lafontaine, Holyoke. Nouvelles reçues, merci.
M. J.-R. Robillard, Envoi reçu, merci.
Problème No 70 — Changer le P. B. si pour mon nom.

FAIRAGE pour dimanche le 27 courant:
Classe A: Maisonneuve vs St-Henri.
Classe B: Les Etioles vs National.
Classe C: Voir la chronique de dimanche prochain dans le "Nationaliste".

CLASSEMENT DES CLUBS

jusqu'au 15 courant inclusivement

CLASSE A:	J.	G.	N.	P.	%
Les Etioles	2	2	0	0	1000
National	2	2	0	0	1000
Les Etioles	1	0	0	1	660
St-Henri	1	0	0	1	660
Maisonneuve	2	0	0	2	660
CLASSE B:	J.	G.	N.	P.	%
Maisonneuve	1	1	0	0	1000
National	1	1	0	0	1000
St-Henri	1	1	0	0	1000
Lafontaine	1	0	0	1	660
Les Etioles	1	0	0	1	660
Villeray	1	0	0	1	660
CLASSE C:	J.	G.	N.	P.	%
Maisonneuve	1	3	0	0	1000
Lafontaine	1	3	0	0	1000
St-Henri	1	3	0	0	1000
St-Jacques	1	3	0	0	1000
Les Etioles	1	3	0	0	1000
Champlain	1	3	0	0	1000
National	1	3	0	0	1000
Villeray	1	3	0	0	1000

CLASSE B. Rencontre du 20 novembre.
VILLERAY vs LES ETIOLES
H. Breteau vs P. Legault
J.-C. Malo vs E. Asselin
A. Léger vs V. Noël
E. Morin vs A. Lanctôt
E. Parin vs A. Robillard
D. Brière vs O. Michaud
J. Gratton vs A. Lamaire
O. Lattrelle vs A. Laurence

Juges: MM. J.-A. Beauchamp et W. Hill.

LIGUE AMERICAINE

Rencontre du 13 novembre.

Rochambeau vs Aldenville
L. Gagnon vs N. Tétrault
J. Gagnon vs P. Lachapelle
M. Brown vs J. B. Dietrich
J.-B. Gagnon vs J. McDonald
J. Cooper vs Jos Pelouquin

St-Jean-Baptiste vs La Justice
A. Meilleur vs P. Allé
J. Goulet vs T. Breton
J.-N. Anther vs E. Benardard

Le résultat de la séance de lutte et de boxe du Club athlétique Joffre, avant-hier soir:

Lutte. — 115 livres: Louis Hébert vs Wilfrid Whitton, du Club Joffre. Hébert prend deux chutes en 2 et 4 minutes.

120 livres: Art Berger vs Léopold Gagnon, du club Joffre. Gagnon prend deux chutes en 4 et 2 minutes.

135 livres: Avila Leclair vs Augustin Brossou, du club Joffre, 3, 6 minutes, nul.

Boxe. — Alexandre Lachapelle vs J.-N. Anther

Perfection en fait de Cigares

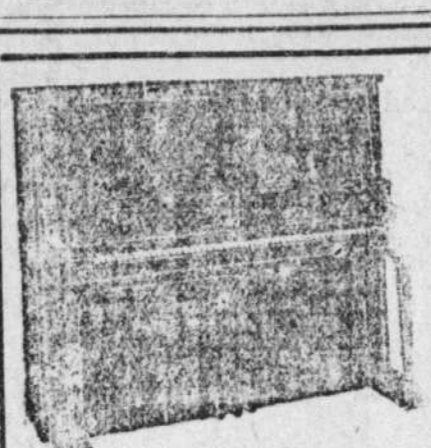
OVIDO

HABANA

Club Selections

2 pour 25c

UN CIGARE DE QUALITE



QUE SERAIT LE "HOME" sans PIANO?

Nous avons le modèle de piano que vous cherchez.

J. O. LAUZON
610, Mont-Royal est
Entre De La Roche et Christophe-Colomb
St-Louis 5390

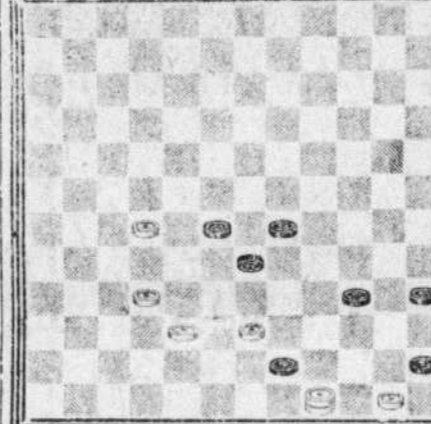
F. Blanchard	1/2	N. Hébert	1/2
F. Germain	0	D. Brodeur	1

Montréal, 20 novembre 1921

A une assemblée spéciale du bureau de direction de la Ligue du Jeu de dames d'Amérique, tenue ce jour, fut adoptée unanimement la résolution suivante: "En considération de la mort de M. Auger, père du vice-président Ed. Auger, les officiers de la Ligue, en leur nom et au nom des joueurs de dames en général, offrent à la famille du défunt et à M. Auger, l'expression de la plus vive sympathie. Que copie de cette résolution soit adressée aux joueurs et à la famille."
La Ligue du Jeu de Dames d'Amérique.
J.-O. Roby,
Secrétaire-correspondant.

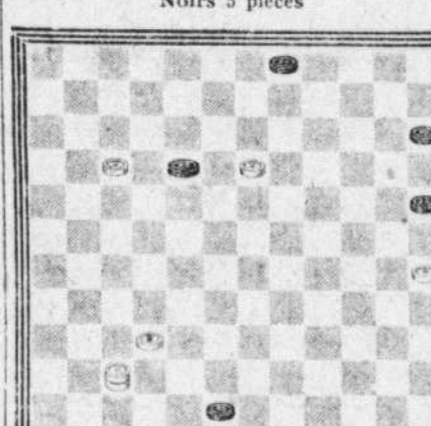
Je ne peux pas résister à la tentation de vous faire goûter ce joli petit problème. C'est une adaptation, sur notre dernier, du problème de M. Bourguin, France.

PROBLEME DU JEU CANADIEN
No 71
Par M. J.-O. Roby, adapté du problème de M. Bourguin, France.
Noirs 7 pièces



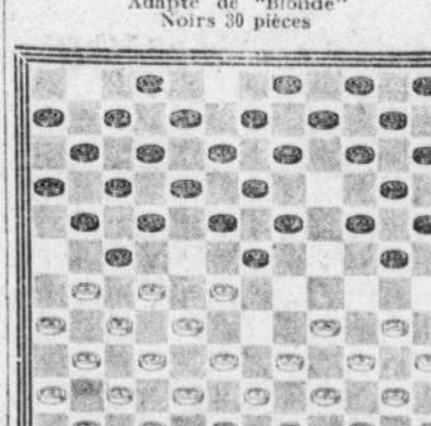
Blancs 6 pièces
Les blancs jouent et gagnent.
Solution: 37-51, 71-60, 38-42 gagnent.
(a) Si les noirs jouent 64-51, les blancs répondent par 66-71, 71-51, 51-71, 71-54, 54-41, 41-69 gagnent.

FIN DE PARTIE
Par M. Delphis Caouette, Saint-Hyacinthe, P. Q.



Blancs 5 pièces
Les blancs jouent et gagnent.
Solution: 42 à 36, 22 à 15, 56 à 69, 69 à 2, 3 à 20 gagnent. Noirs, 30 à 41, 21 à 16, 33 à 70 P. 79 à 14.

COUP DE DEBIT
Adapté de "Blonde"
Noirs 30 pièces



Blancs 30 pièces
Les blancs jouent et prennent le coup.
Solution: Blancs, 30-33, 37-26, 47-41, 53-40, 45-36, 48-35, 52-41 gagnent un pion.
Noirs, 26-39, 20-33, 30-47, 30-41, 16-27

Lutte et boxe

à La Casquette

La section des lutteurs et des boxeurs de La Casquette sera définitivement réorganisée à l'assemblée de ce soir, convoquée par Albert Desroches, directeur de cette section.

Les organisateurs comptent sur la présence de tous les anciens et font un appel spécial aux membres adhérents actuels qui désiraient faire partie de cette section de bien vouloir se rendre à l'assemblée pour y être mis au courant des activités projetées dans le domaine de la lutte et de la boxe.

Il est bon de rappeler avec quel entrain la Casquette a toujours dirigé ses athlètes et les glorieux lauréats qu'ils ont su conquérir partout où ils sont passés.

Sur sept championnats possibles à la lutte et à la boxe dans Montréal, les athlètes de la Casquette en possédaient sept à la lutte et six à la boxe.

La plupart des athlètes qui ont

The William Davies Co. Limited

tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il lui prodigue depuis soixante-sept ans, annonce la vente de son fonds entier de commerce de détail à

A. Martin, Limited

de Toronto, de Montréal, de London, de St. Catharines, d'Oshawa, de Galt, de St-Thomas, de Woodstock, de Kingston, de Brantford, de Brockville, de Belleville.

The William Davies Co. Limited fera désormais exclusivement la fabrication et le commerce de gros comme metteurs en conserve et marchands de produits alimentaires.

The William Davies Co. Limited

AVIS

Les 66 magasins de la Cie William Davies dans douze villes canadiennes vendus à A. Martin, Limited.

Il y a SOIXANTE-SEPT ans, William Davis ouvrait le premier de ces établissements qui en sont venus à constituer la plus longue chaîne de magasins de viande et de produits alimentaires au détail en Canada.

Le commerce des magasins de The William Davies Co. était établi sur des principes solides.

Bon service — Bonne marchandise — Prix équitables.

Aujourd'hui il y a 66 magasins de détail Davies dans les villes suivantes de l'Ontario et du Québec:—

Toronto	Montréal	London
36 magasins	19 magasins	2 magasins
Kingston	St-Catharines	Galt
Woodstock	Oshawa	St-Thomas
Brantford	Brockville	Belleville

Cette chaîne de magasins de détails a été achetée en entier par

A. Martin, Limited

qui en a pris possession, **Mardi le 22 novembre.**

Dans la nouvelle compagnie figurent plusieurs personnages qui ont vieilli au service des magasins de The William Davies Co.

M. J. A. Nelson, président de A. Martin, Limited, a été pendant plusieurs années surintendant des magasins de détail de The William Davies.

M. D. Harding, vice-président de A. Martin, Limited, a été dix-huit ans au service de The William Davies Co. Il aura la charge des magasins de détail de la province de Québec.

M. G. B. Moore, qui possède une longue expérience dans le commerce des produits alimentaires et qui était au service de The William Davies Co., depuis 1903, est le secrétaire de la nouvelle compagnie.

La nouvelle compagnie continuera le commerce des magasins de The William Davies Co. aux mêmes locaux et les numéros de téléphone resteront aussi les mêmes.

Tout ce qu'il y avait de bon dans l'ancien service sera maintenu et l'on y ajoutera aussi beaucoup de nouveau.

On offrira en vente de nouvelles spécialités alimentaires que le public appréciera.

La vente du poisson frais, qui fut une caractéristique très appréciée des magasins Davies sera maintenue et augmentée.

Grâce aux puissantes facultés d'achat des 66 magasins réunis en une seule organisation, nous sommes en mesure d'obtenir aux prix les plus avantageux possibles:

Viances fraîches	Poisson frais	Produits en conserves
Viances fumées	Poisson fumé	Beurre, fromage
Viances salées	Poisson en boîte	Oeufs, volaille

Nous désirons votre clientèle et nous nous efforcerons de la mériter en vous offrant le service, la qualité et la valeur. Nous publierons de temps en temps dans les journaux l'annonce de services nouveaux et d'améliorations.

A. Martin, Limited

En charge des magasins "Davies"

MEMES NUMEROS DE TELEPHONE

fait parler d'eux à Montréal, depuis quelques années, sont d'anciens membres de la Casquette. Pour n'en citer que quelques-uns mentionnons: Eugène Brossou, Oscar Deschamps, Eugène Demers, A. Lebrun, Marcel Champagne, J.-B. Paradis, Louis Morel, Eugène Clouette, Henri et W. Tessier.

On se propose de donner à cette section des lutteurs et boxeurs, la même vigueur caractéristique de toutes les sections de la Casquette et les athlètes

DESSOUS D'UNE CONVENTION

LES ORATEURS DU Dr J.-O. CARTIER CANDIDAT DANS GEORGES-ETIENNE CARTIER, DENONCIANT LES MANOEUVRES DE CERTAINS CHEFS LIBERAUX.

Le docteur J.-O. Cartier, candidat libéral, dans la division Georges-Etienne Cartier, a tenu une assemblée, hier soir, dans la salle de la nouvelle école Saint-Jacques, angle des rues Demontigny et Sanginiel.

M. J. Lapointe a été le premier orateur. Il a présenté le docteur Cartier comme franc libéral, et non comme libéral-indépendant comme certains journaux se sont plu à le représenter. Il a ajouté que suivant lui, il était juste que la division Georges-Etienne Cartier, soit représentée par un Canadien français.

L'orateur rappelle ensuite le fait que Mme Jacobs, femme du candidat actuel, a fait parvenir une lettre à M. C.-C. Ballantyne, candidat du gouvernement dans la division Saint-Laurent-Saint-Georges, l'informant que ce dernier pouvait compter sur l'appui de toutes les femmes juives de la division, et demande aux électeurs s'ils peuvent attendre beaucoup d'un candidat contre qui sa femme elle-même travaille.

M. Lapointe rappelle ensuite dans quelles conditions a été faite la convention. Un groupe de Canadiens français s'était réuni auprès de M. Jacobs pour lui demander s'il y aurait une convention dans la division. Ce dernier a répondu dans l'affirmative et immédiatement une liste de 170 délégués a été dressée.

Le candidat libéral a fait appel à tous les électeurs et électrices et leur a demandé de voter non seulement pour lui mais pour M. Mackenzie King et le parti libéral qui a fait la gloire et la prospérité du pays et qui s'est toujours préoccupé de donner justice à tous.

M. le docteur Hermas Deslauriers, candidat libéral dans la division Sainte-Marie, parlant hier soir, à une assemblée tenue à l'école Meilleur, a tout d'abord rappelé qu'il avait été son attitude passée à la Chambre des communes.

Après avoir dénoncé ensuite les scandales de la démobilitation, de la manipulation des votes des soldats lors de l'élection de 1917, le scandale de la marine marchande qui a coûté au pays plus de 78 millions inutilement; le scandale de la défranchissement de milliers d'électeurs, en 1917, alors que le gouvernement retranchait des listes électorales un nombre considérable de noms reconnus comme étant ceux d'adversaires de sa politique, etc. Il discute le programme avec lequel le gouvernement Meighen envoie aujourd'hui ses candidats devant le peuple.

Les autres orateurs ont été MM. E.-C. St-Père, Honoré Emond, Ernest Langlois, Omer Legrand, avocat, Gustave Marin, avocat, Raoul Laporte, notaire, W.-A. Baker et Daniel Sauriol.

M. PAUL MERCIER, candidat libéral dans la division Westmount-Saint-Laurent, a tenu une assemblée, hier soir, dans la salle du collège de Saint-Henri sous la présidence conjointe de MM. Edouard Gougeon, Joseph Cusson, Mue Lacroix et Mlle Cusson.

M. Mercier a dénoncé la lutte équivoque de son adversaire qui se dit "candidat" dans St-Henri et candidat conservateur dans Westmount. Qu'il se détrompe, dit l'orateur, les questions vitales de cette élection auront pour effet d'ouvrir les yeux de la population anglaise et la duplicité de mon adversaire sera dénoncée.

Les autres orateurs à cette assemblée ont été MM. Alfred Ledue, F. T. Entight, avocat, R.-Hercule Bédard, député au provincial, P.-E. Wilson, Georges Crompt, Henri Hunter et L.-A. Rivest, ancien député.

M. WILFRID LAMARRE, candidat ministériel dans la division Westmount-Saint-Henri, a de nouveau été en butte à des interruptions au cours de son assemblée d'hier soir, dans la salle du collège de Sainte-Camille. Il a pu toutefois se faire entendre.

Ceux qui l'accompagnaient n'ont pas pu parler. Ceux-ci étaient MM. Arthur Lalonde, organisateur en chef du parti conservateur pour le district de Montréal, Cholette, candidat ministériel dans Georges-Etienne Cartier et Constant Gendreau.

M. Almé Guertin, candidat fermier dans la division Chambly-Verchères, a tenu une assemblée, hier soir, dans la salle du collège de Sainte-Camille. Il a pu toutefois se faire entendre.

Le docteur Cartier attaque ensuite le candidat Jacobs déclarant qu'il n'a pas rendu compte de son mandat.

Le docteur M. Mercier a été l'orateur suivant. Il a multiplié ses attaques contre le régime Meighen dont il a fait le procès. Le dernier orateur a été M. J.-O. Pineault. Ce dernier était présent à la convention et se trouvait près du président le sénateur J.-B.-B. Casgrain. Au moment de prendre le vote, a dit l'orateur une fois que les propositions eurent été faites, un Italien dont il a donné le nom, s'est présenté au président en lui demandant de voter pour lui, ce qu'il ne savait pas écrire. Le délégué lui a répété à trois reprises qu'il votait pour le docteur Cartier et le sénateur Casgrain a marqué sur le bulletin le nom de Jacobs. L'orateur ajoute alors que publiquement il a dénoncé le sénateur Casgrain et que ce dernier, à sa courte honte, a été forcé de mettre sur le bulletin le nom du docteur Cartier.

L'assemblée terminée, le docteur Cartier a annoncé qu'il tiendrait une assemblée mardi soir, à l'école Olier.

L'information politique inédite, l'article politique indépendant, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir. Deux mois, \$1.

LA POLITIQUE LES DERNIERES ASSEMBLEES

M. C.-C. BALLANTYNE PARLE D'UN GROS CONTRAT ACCORDE A LA CANADIEN VICKERS DANS SAINT-HENRI-WESTMOUNT. LES ASSEMBLEES SONT ORAGEUSES.—AILLEURS.

M. C.-C. Ballantyne a tenu une assemblée, hier soir, à la salle du no 522A, boulevard Saint-Laurent. Il y a annoncé que le gouvernement venait d'accorder à la Canadian Vickers, un contrat pour la construction d'un navire brise-glace, au prix de \$1,530,000. Il y a eu quelques interruptions, principalement de la part des vétérans.

Le premier orateur a été M. Henry Weinfeld. Il a exposé tous les bienfaits dont M. Ballantyne avait été prodigue envers les juifs. A la fin de son discours, on l'a accusé d'hostilité envers les unions ouvrières.

M. Ballantyne a pris ensuite la parole. M. Ballantyne a tout d'abord traité de la question de l'immigration. Il a déclaré que la porte était maintenant ouverte aux immigrants et qu'à l'exception des déshérités, tous pourraient entrer au pays. Il s'est déclaré content de l'immigration juive en ce sens que les juifs en venant au pays ne sont pas une charge mais pourvoient à leurs besoins eux-mêmes.

M. Ballantyne trouve que, les libéraux n'ont pas un enthousiasme délimitant pour M. King et cite comme exemple son adversaire M. Marler qui cite MM. Gouin et Mitchell comme ses chefs. Il accuse ensuite les libéraux d'avoir cent politiques différentes selon les lieux, tandis que le parti conservateur a toujours gardé les mêmes principes partout. "Un vote pour Marler, Sir Lomer Gouin et Walter Mitchell est un vote donné en faveur d'une coalition probable entre les partis de Crerar et de King a dit l'orateur.

M. Ballantyne rappelle ensuite le fait que Mme Jacobs, femme du candidat actuel, a fait parvenir une lettre à M. C.-C. Ballantyne, candidat du gouvernement dans la division Saint-Laurent-Saint-Georges, l'informant que ce dernier pouvait compter sur l'appui de toutes les femmes juives de la division, et demande aux électeurs s'ils peuvent attendre beaucoup d'un candidat contre qui sa femme elle-même travaille.

M. Lapointe rappelle ensuite dans quelles conditions a été faite la convention. Un groupe de Canadiens français s'était réuni auprès de M. Jacobs pour lui demander s'il y aurait une convention dans la division. Ce dernier a répondu dans l'affirmative et immédiatement une liste de 170 délégués a été dressée.

Le candidat libéral a fait appel à tous les électeurs et électrices et leur a demandé de voter non seulement pour lui mais pour M. Mackenzie King et le parti libéral qui a fait la gloire et la prospérité du pays et qui s'est toujours préoccupé de donner justice à tous.

M. le docteur Hermas Deslauriers, candidat libéral dans la division Sainte-Marie, parlant hier soir, à une assemblée tenue à l'école Meilleur, a tout d'abord rappelé qu'il avait été son attitude passée à la Chambre des communes.

Après avoir dénoncé ensuite les scandales de la démobilitation, de la manipulation des votes des soldats lors de l'élection de 1917, le scandale de la marine marchande qui a coûté au pays plus de 78 millions inutilement; le scandale de la défranchissement de milliers d'électeurs, en 1917, alors que le gouvernement retranchait des listes électorales un nombre considérable de noms reconnus comme étant ceux d'adversaires de sa politique, etc. Il discute le programme avec lequel le gouvernement Meighen envoie aujourd'hui ses candidats devant le peuple.

Les autres orateurs ont été MM. E.-C. St-Père, Honoré Emond, Ernest Langlois, Omer Legrand, avocat, Gustave Marin, avocat, Raoul Laporte, notaire, W.-A. Baker et Daniel Sauriol.

M. PAUL MERCIER, candidat libéral dans la division Westmount-Saint-Laurent, a tenu une assemblée, hier soir, dans la salle du collège de Saint-Henri sous la présidence conjointe de MM. Edouard Gougeon, Joseph Cusson, Mue Lacroix et Mlle Cusson.

M. Mercier a dénoncé la lutte équivoque de son adversaire qui se dit "candidat" dans St-Henri et candidat conservateur dans Westmount. Qu'il se détrompe, dit l'orateur, les questions vitales de cette élection auront pour effet d'ouvrir les yeux de la population anglaise et la duplicité de mon adversaire sera dénoncée.

Les autres orateurs à cette assemblée ont été MM. Alfred Ledue, F. T. Entight, avocat, R.-Hercule Bédard, député au provincial, P.-E. Wilson, Georges Crompt, Henri Hunter et L.-A. Rivest, ancien député.

M. WILFRID LAMARRE, candidat ministériel dans la division Westmount-Saint-Henri, a de nouveau été en butte à des interruptions au cours de son assemblée d'hier soir, dans la salle du collège de Sainte-Camille. Il a pu toutefois se faire entendre.

Ceux qui l'accompagnaient n'ont pas pu parler. Ceux-ci étaient MM. Arthur Lalonde, organisateur en chef du parti conservateur pour le district de Montréal, Cholette, candidat ministériel dans Georges-Etienne Cartier et Constant Gendreau.

M. Almé Guertin, candidat fermier dans la division Chambly-Verchères, a tenu une assemblée, hier soir, dans la salle du collège de Sainte-Camille. Il a pu toutefois se faire entendre.

Le docteur Cartier attaque ensuite le candidat Jacobs déclarant qu'il n'a pas rendu compte de son mandat.

Le docteur M. Mercier a été l'orateur suivant. Il a multiplié ses attaques contre le régime Meighen dont il a fait le procès. Le dernier orateur a été M. J.-O. Pineault. Ce dernier était présent à la convention et se trouvait près du président le sénateur J.-B.-B. Casgrain. Au moment de prendre le vote, a dit l'orateur une fois que les propositions eurent été faites, un Italien dont il a donné le nom, s'est présenté au président en lui demandant de voter pour lui, ce qu'il ne savait pas écrire. Le délégué lui a répété à trois reprises qu'il votait pour le docteur Cartier et le sénateur Casgrain a marqué sur le bulletin le nom de Jacobs. L'orateur ajoute alors que publiquement il a dénoncé le sénateur Casgrain et que ce dernier, à sa courte honte, a été forcé de mettre sur le bulletin le nom du docteur Cartier.

L'assemblée terminée, le docteur Cartier a annoncé qu'il tiendrait une assemblée mardi soir, à l'école Olier.

L'information politique inédite, l'article politique indépendant, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir. Deux mois, \$1.

L'information politique inédite, l'article politique indépendant, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir. Deux mois, \$1.

L'information politique inédite, l'article politique indépendant, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir. Deux mois, \$1.

L'information politique inédite, l'article politique indépendant, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir. Deux mois, \$1.

LE DESARMEMENT L'ANGLETERRE EST ACCUSEE

DANS UN DOCUMENT QUI CIRCOLE SOUS LE MANTEAU ON PRETE A LA GRANDE-BRETAGNE L'IDEE DE FAIRE SURGIR UN CONFLIT ENTRE LES ETATS-UNIS ET LE JAPON.

Washington, 25. — Un document dont on ignore l'origine circule actuellement parmi les délégués et aux ambassades. Il contient plusieurs accusations contre l'Angleterre. D'après cette pièce de propagande, les Anglais, maintenant qu'ils se sont débarrassés de leurs principaux concurrents en Europe, voudraient faire surgir un conflit entre les Etats-Unis et le Japon afin d'affaiblir ces deux pays, les deux seuls grands rivaux qui lui restent. C'est pourquoi, ils promettent leur appui et à Tokio et à Washington, au cas où éclaterait un conflit américano-japonais.

Les auteurs du document prétendent aussi que les Anglais avaient été mis au courant des propositions de limitation navale de M. Hughes une semaine à l'avance.

LA QUESTION BRULANTE Washington, 25 (S. P. A.). — Les négociations d'extrême Orient compliquées par un désaccord sur la portée des quatre principes généraux déjà adoptés, deviendra la question brûlante de la conférence des armements lorsqu'elle reprendra son travail, aujourd'hui, après le congé.

Il était difficile de dire, hier soir, combien cette divergence de vue était prononcée; mais les Chinois en particulier semblaient la regarder comme un obstacle fondamental à un accord complet touchant le statut de la Chine. Quelques membres de la délégation chinoise sont même allés jusqu'à dire qu'il ne leur resterait qu'à se retirer de la conférence si l'interprétation donnée par les milieux anglais est approuvée par les puissances.

L'opinion des délégués des autres nations tendait à indiquer que la question serait manœuvrée de telle façon à empêcher cette impasse pour le moment du moins. On a fait remarquer que les opinions dont les Chinois s'offusquaient ont été avancées par un membre de la délégation anglaise en dehors de la conférence et n'ont pas obtenu l'approbation formelle de la délégation anglaise.

Ces opinions sont que la politique de libre entrée en Chine telle que définie par les quatre principes comprend l'acceptation par la Chine du consortium et de l'exploitation en commun des concessions de chemins de fer, trust qui de l'avis des Chinois, limiterait presque l'industrialisation de la Chine.

Il n'est pas certain que le sujet soit discuté par les neuf délégations à leur réunion d'aujourd'hui au comité plénier d'extrême Orient. Pour leur part, les Chinois seraient sous l'impression qu'il ne leur appartient pas de soulever la discussion, vu que les opinions attribuées aux Anglais n'ont pas été exprimées officiellement au comité d'extrême Orient. La position des autres délégations n'est pas semblable et il est possible que le désaccord reste tacite en attendant les événements.

Le sujet de la discussion d'aujourd'hui sera l'abolition du système de l'extra-territorialité en vertu duquel les puissances étrangères ont établi leurs propres tribunaux en Chine pour juger leurs propres sujets. Toutes les nations représentées ici ont indiqué leur "intérêt sympathique" à la Chine.

Quelques délégués s'attendent à voir arriver sur le tapis les questions du Chan-toung et de la Mandchourie du Sud, ce qui mettrait les délégués face à face avec quelques-unes des questions les plus compliquées de toutes les négociations.

Pendant ce temps, les experts navals continueront leur travail sur les détails du plan de réduction américaine et les négociations des armements se feront attendront que les questions plus pressantes aient été tranchées. Des sous-comités seront organisés pour commencer une enquête sur des sujets accessoires comme les aéronaves, les gaz asphyxiants et les règles de la guerre.

BALFOUR CHEZ WILSON Washington, 25.—Arthur J. Balfour, délégué anglais, a été reçu l'autre jour chez l'ancien président Wilson. C'est le seul étranger que M. Wilson ait daigné recevoir depuis le jour de l'ouverture de la conférence du désarmement.

LA RECEPTION A FOCH Québec, 25. (S.P.C.) — On est à préparer le programme de la visite du maréchal Foch dans la vieille capitale, le 12 décembre prochain. Il y aura réception officielle par le gouvernement provincial au bâtiment du parlement, probablement dans la salle du Conseil législatif. Ce sera peut-être aussi un déjeuner ou un banquet au café parlementaire. Un banquet sera offert au généralissime allié à Spencerwood et la ville de Québec lui fera une récitation. Il y avait trois pouces de neige à trois heures cet après-midi et la tempête n'était pas finie. La neige

groupée de ses électrices de la division Hochelaga, hier après-midi, et une autre dans la soirée, à l'occasion de l'ouverture de son nouveau comité au parc Frontenac.

M. TRUDEL DANS CHAMPLAIN Nous avons publié par erreur que M. Auguste Trudel, gérant de la Coopérative centrale des agriculteurs, se présentait dans Montcalm comme fermier-progressiste, c'est Champlain qu'il fallait lire.

Crerar a été élu chef du parti progressiste, a prononcé hier soir, un long discours en faveur du candidat progressiste, M. John Evans.

Tous admettent aujourd'hui, a déclaré l'orateur, que le gouvernement fermier progressiste, est le meilleur que cette province ait eu depuis vingt ans et ce n'est pas pour cela un gouvernement de classe.

MESSAGE DE M. MEIGHEN Kingston, Ont., 25 (S.P.C.) — Le premier ministre M. Arthur Meighen a envoyé, hier soir, un long message aux femmes du Canada.

Grâce aux nouveaux privilèges qui leur ont été conférés, le premier ministre invite toutes les électrices du Dominion à s'occuper des affaires publiques et à faire appel à leur conscience, ajoutant que l'avenir du pays dépendra dans une très large mesure de leur bon vouloir et de leurs heureuses initiatives.

UN QUESTIONNAIRE Ottawa, 25. — L'Association des facteurs de notre ville vient d'envoyer une lettre à chacun des candidats actuellement sur les rangs leur demandant quelle sera leur attitude à leur égard, advenant leur élection comme députés, le 6 décembre prochain.

DANS ST-DENIS Le candidat ouvrier-progressiste M. J. Cyrille Gauthier a tenu une assemblée, hier soir, à l'Yvillio, dans la salle des Artisans au no 1064 boulevard Crémazie. Une centaine de personnes s'étaient rendues pour l'entendre. Il était accompagné des orateurs suivants: M. l'avocat Baril, M. l'avocat A. Jolin, M. Montmarquette et N. Armand orateurs ouvriers ainsi que M. L. Favreau. L'assemblée était sous la présidence de M. C. E. Désaulniers.

Le candidat a ensuite énoncé son programme. Il a nié catégoriquement qu'il avait reçu de l'argent de la part des conservateurs. Il a ajouté que des conservateurs sont prises à l'heure actuelle contre certaines personnes qui auraient fait de telles déclarations. M. Gauthier tiendra une assemblée, ce soir, à 8,30 heures à Ahuntsic, salle Latendresse, no. 6445 Lajeunesse.

COURTES NOUVELLES SANS TRAMWAYS Bruxelles, 25. (S. P. A.) — Bruxelles est privé du service des tramways à cause d'une grève ordonnée en signe de protestation contre le renvoi récent d'employés que l'on considérait inutiles. Des camions militaires ont été mis en mouvement pour transporter les voyageurs. Les corps civiques se sont prononcés contre la grève et ont fait appel aux volontaires. Un grand nombre d'étudiants ont offert leurs services cet après-midi.

DANS STE-MARIE Québec, 25. (S.P.A.) — Le Dr G. A. Lamarche, a été choisi par le gouvernement provincial, comme officier-rapporteur dans la division Ste-Marie, Montréal, pour la prochaine élection partielle.

Paris, 25. (S.P.A.) — Après le conseil du cabinet, hier, le président Millerand a donné une entrevue à M. Naggiar, consul général français au Canada. Le président Millerand a montré un grand intérêt à la déclaration de M. Naggiar. Ce dernier a relaté l'état encourageant des relations franco-canadiennes et les méthodes par lesquelles il se propose de les maintenir et de les développer. M. Naggiar doit s'embarquer pour le Canada le 5 décembre, à bord du paquebot "Paris".

LE DESARMEMENT L'ANGLETERRE EST ACCUSEE

DANS UN DOCUMENT QUI CIRCOLE SOUS LE MANTEAU ON PRETE A LA GRANDE-BRETAGNE L'IDEE DE FAIRE SURGIR UN CONFLIT ENTRE LES ETATS-UNIS ET LE JAPON.

Washington, 25. — Un document dont on ignore l'origine circule actuellement parmi les délégués et aux ambassades. Il contient plusieurs accusations contre l'Angleterre. D'après cette pièce de propagande, les Anglais, maintenant qu'ils se sont débarrassés de leurs principaux concurrents en Europe, voudraient faire surgir un conflit entre les Etats-Unis et le Japon afin d'affaiblir ces deux pays, les deux seuls grands rivaux qui lui restent. C'est pourquoi, ils promettent leur appui et à Tokio et à Washington, au cas où éclaterait un conflit américano-japonais.

Les auteurs du document prétendent aussi que les Anglais avaient été mis au courant des propositions de limitation navale de M. Hughes une semaine à l'avance.

LA QUESTION BRULANTE Washington, 25 (S. P. A.). — Les négociations d'extrême Orient compliquées par un désaccord sur la portée des quatre principes généraux déjà adoptés, deviendra la question brûlante de la conférence des armements lorsqu'elle reprendra son travail, aujourd'hui, après le congé.

Il était difficile de dire, hier soir, combien cette divergence de vue était prononcée; mais les Chinois en particulier semblaient la regarder comme un obstacle fondamental à un accord complet touchant le statut de la Chine. Quelques membres de la délégation chinoise sont même allés jusqu'à dire qu'il ne leur resterait qu'à se retirer de la conférence si l'interprétation donnée par les milieux anglais est approuvée par les puissances.

L'opinion des délégués des autres nations tendait à indiquer que la question serait manœuvrée de telle façon à empêcher cette impasse pour le moment du moins. On a fait remarquer que les opinions dont les Chinois s'offusquaient ont été avancées par un membre de la délégation anglaise en dehors de la conférence et n'ont pas obtenu l'approbation formelle de la délégation anglaise.

Ces opinions sont que la politique de libre entrée en Chine telle que définie par les quatre principes comprend l'acceptation par la Chine du consortium et de l'exploitation en commun des concessions de chemins de fer, trust qui de l'avis des Chinois, limiterait presque l'industrialisation de la Chine.

Il n'est pas certain que le sujet soit discuté par les neuf délégations à leur réunion d'aujourd'hui au comité plénier d'extrême Orient. Pour leur part, les Chinois seraient sous l'impression qu'il ne leur appartient pas de soulever la discussion, vu que les opinions attribuées aux Anglais n'ont pas été exprimées officiellement au comité d'extrême Orient. La position des autres délégations n'est pas semblable et il est possible que le désaccord reste tacite en attendant les événements.

Le sujet de la discussion d'aujourd'hui sera l'abolition du système de l'extra-territorialité en vertu duquel les puissances étrangères ont établi leurs propres tribunaux en Chine pour juger leurs propres sujets. Toutes les nations représentées ici ont indiqué leur "intérêt sympathique" à la Chine.

Quelques délégués s'attendent à voir arriver sur le tapis les questions du Chan-toung et de la Mandchourie du Sud, ce qui mettrait les délégués face à face avec quelques-unes des questions les plus compliquées de toutes les négociations.

Pendant ce temps, les experts navals continueront leur travail sur les détails du plan de réduction américaine et les négociations des armements se feront attendront que les questions plus pressantes aient été tranchées. Des sous-comités seront organisés pour commencer une enquête sur des sujets accessoires comme les aéronaves, les gaz asphyxiants et les règles de la guerre.

BALFOUR CHEZ WILSON Washington, 25.—Arthur J. Balfour, délégué anglais, a été reçu l'autre jour chez l'ancien président Wilson. C'est le seul étranger que M. Wilson ait daigné recevoir depuis le jour de l'ouverture de la conférence du désarmement.

LA RECEPTION A FOCH Québec, 25. (S.P.C.) — On est à préparer le programme de la visite du maréchal Foch dans la vieille capitale, le 12 décembre prochain. Il y aura réception officielle par le gouvernement provincial au bâtiment du parlement, probablement dans la salle du Conseil législatif. Ce sera peut-être aussi un déjeuner ou un banquet au café parlementaire. Un banquet sera offert au généralissime allié à Spencerwood et la ville de Québec lui fera une récitation. Il y avait trois pouces de neige à trois heures cet après-midi et la tempête n'était pas finie. La neige

groupée de ses électrices de la division Hochelaga, hier après-midi, et une autre dans la soirée, à l'occasion de l'ouverture de son nouveau comité au parc Frontenac.

M. TRUDEL DANS CHAMPLAIN Nous avons publié par erreur que M. Auguste Trudel, gérant de la Coopérative centrale des agriculteurs, se présentait dans Montcalm comme fermier-progressiste, c'est Champlain qu'il fallait lire.

Crerar a été élu chef du parti progressiste, a prononcé hier soir, un long discours en faveur du candidat progressiste, M. John Evans.

Tous admettent aujourd'hui, a déclaré l'orateur, que le gouvernement fermier progressiste, est le meilleur que cette province ait eu depuis vingt ans et ce n'est pas pour cela un gouvernement de classe.

MESSAGE DE M. MEIGHEN Kingston, Ont., 25 (S.P.C.) — Le premier ministre M. Arthur Meighen a envoyé, hier soir, un long message aux femmes du Canada.

Grâce aux nouveaux privilèges qui leur ont été conférés, le premier ministre invite toutes les électrices du Dominion à s'occuper des affaires publiques et à faire appel à leur conscience, ajoutant que l'avenir du pays dépendra dans une très large mesure de leur bon vouloir et de leurs heureuses initiatives.

UN QUESTIONNAIRE Ottawa, 25. — L'Association des facteurs de notre ville vient d'envoyer une lettre à chacun des candidats actuellement sur les rangs leur demandant quelle sera leur attitude à leur égard, advenant leur élection comme députés, le 6 décembre prochain.

DANS ST-DENIS Le candidat ouvrier-progressiste M. J. Cyrille Gauthier a tenu une assemblée, hier soir, à l'Yvillio, dans la salle des Artisans au no 1064 boulevard Crémazie. Une centaine de personnes s'étaient rendues pour l'entendre. Il était accompagné des orateurs suivants: M. l'avocat Baril, M. l'avocat A. Jolin, M. Montmarquette et N. Armand orateurs ouvriers ainsi que M. L. Favreau. L'assemblée était sous la présidence de M. C. E. Désaulniers.

Le candidat a ensuite énoncé son programme. Il a nié catégoriquement qu'il avait reçu de l'argent de la part des conservateurs. Il a ajouté que des conservateurs sont prises à l'heure actuelle contre certaines personnes qui auraient fait de telles déclarations. M. Gauthier tiendra une assemblée, ce soir, à 8,30 heures à Ahuntsic, salle Latendresse, no. 6445 Lajeunesse.

COURTES NOUVELLES SANS TRAMWAYS Bruxelles, 25. (S. P. A.) — Bruxelles est privé du service des tramways à cause d'une grève ordonnée en signe de protestation contre le renvoi récent d'employés que l'on considérait inutiles. Des camions militaires ont été mis en mouvement pour transporter les voyageurs. Les corps civiques se sont prononcés contre la grève et ont fait appel aux volontaires. Un grand nombre d'étudiants ont offert leurs services cet après-midi.

DANS STE-MARIE Québec, 25. (S.P.A.) — Le Dr G. A. Lamarche, a été choisi par le gouvernement provincial, comme officier-rapporteur dans la division Ste-Marie, Montréal, pour la prochaine élection partielle.

Paris, 25. (S.P.A.) — Après le conseil du cabinet, hier, le président Millerand a donné une entrevue à M. Naggiar, consul général français au Canada. Le président Millerand a montré un grand intérêt à la déclaration de M. Naggiar. Ce dernier a relaté l'état encourageant des relations franco-canadiennes et les méthodes par lesquelles il se propose de les maintenir et de les développer. M. Naggiar doit s'embarquer pour le Canada le 5 décembre, à bord du paquebot "Paris".

TELEPHONE EST 8000 CHEMISES DE LUXE



1000 CHEMISES DE LUXE que nous offrons en vente, samedi, au prix du bon vieux temps. C'est un événement extraordinaire que cette vente de chemises parce qu'il est très rare que de pareilles valeurs soient offertes à un aussi bas prix. Ces chemises, genre négligé, d'une coupe très ample, sont toutes à manchettes molles doubles. Encolures: 14 à 17. Choix de tissus: percale, reps, flanelle de Ceylan, plastron de soie, rayures de couleur sur fond blanc ou crème, etc. Ces chemises ont été confectionnées pour être détaillées à 2.50, 3.00 et 3.50. Samedi, chacune

—Au rez-de-chaussée.

Une Autre Grande Vente de Gants pour Hommes

GANTS en suède gris, mocha brun, peau de chien — doublés ou non doublés — quelques douzaines doublés en fourrure. Valeurs jusqu'à 4.50; samedi — Au rez-de-chaussée. 1.59

PALETOTS POUR HOMMES

100 PALETOTS épais à envers quadrillé, genre Ulster ou Ulsterette, pour hommes. Confection parfaite; demi-doublure en soie ou doublure en serge de laine. Il n'y a pas un magasin à Montréal qui puisse vous donner une aussi bonne valeur pour le prix 24.65

Elegant PALETOT en bon melton de velours, pour hommes. Modèle avec devant croisé et demi-ceinture; bonne doublure en drap Polo. Prix spécial, samedi 43.50

COMPLETS en serge bleu marin assez épaisse, garantie tout laine Prix spécial pour samedi 29.50

Valeur spéciale 5.50

PANTALONS en serge bleue d'excellente qualité valeur régulière 6.75 chacun, samedi

Au rez-de-chaussée.

COMPLETS ET PALETOTS POUR GARÇONS

COMPLETS pour garçons de 9 à 17 ans; modèle Norfolk — en tweed quadrillé gris et vert mélangés, en tweed rayé brun ou mélangé gris. Valeur de 16.00, pour 12.95

En tweed diagonal brun tout laine ou mélangé gris ou brun. Une valeur spéciale à 12.95

PALETOTS D'HIVER pour garçons de 10 à 17 ans; nouveau modèle Ulster en frise grise, brune et vert foncé ou en tweed mélangé brun. Collet convertible, grande ou demi-ceinture. Une valeur spéciale à 12.95

(GRATIS : un cadeau à chaque acheteur d'un de ces paletots.)

—Au premier.

Pour Clore la Fête du Livre

UN CHEF D'OEUVRE POUR UN SOU Demain (samedi) aux cinq cents premiers clients qui achèteront pour \$1.00 ou plus de livres canadiens à notre rayon spécial, nous offrons LES REPAILLAGES de M. l'abbé Lionel Groulx, chef d'oeuvre de récits du terroir, illustré par le maître 1 SOU Franchère, pour

—Au rez-de-chaussée.

CHAPEAUX EN VELOURS

CHAPEAUX en véritable velours italien, forme "Prince"; nuances les plus en vogue; castor, gris, maïs, noir. Prix \$6.00

Venez essayer un de ces fameux CHAPEAUX en velours autrichien; choix de nuances; maïs, noir, crème, vert pois. Ce chapeau valait 25.00 l'an dernier, cette année 15.00

—Au rez-de-chaussée.

Guêtres pour Hommes

648 paires de GUETRES en drap de laine, différentes nuances; gris taupe, brun pâle ou foncé et beige. Modèles à 4, à 6 et à 8 boutons. Valeurs de 1.95 à 3.50. Samedi toutes au même prix 1.48

VOYEZ-NOS VITRINES

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE 447-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe. I.N. Dupuis, président. Eug. Dupuis, Vice-Président. Dugal, Directeur-Gérant.